



MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°96
PESSA'H

2 & 3 Avril 2021

Proposé par



Torah-Box

Cette semaine, retrouvez les feuillets de Chabbath suivants :

	Page
Shalshelet News	3
La Voie à Suivre	7
Boï Kala.....	11
Baït Neeman.....	13
Autour de la table du Shabbat.....	17
Haméir Laarets.....	19





La Matsa à la suite du Kidouch

Le seder de pess'h débute par kadech, le kidouch que nous faisons sur la 1ère des 4 coupes de vin du soir. Cependant, contrairement aux autres soirs de fêtes ou de chabbat, nous n'enchaînons pas directement sur le motsi et le repas, mais nous incorporons un long intermède durant lequel nous racontons la hagada.

Le rav Chlomo Zalman Auyerbach demande : nous savons qu'il existe une règle halakhique que nous ne pouvons effectuer le kidouch qu'au moment et sur le lieu du repas. (D'ailleurs certaines communautés ashkenazes ont pour coutume de se laver les mains avant le kidouch pour ne faire aucune interruption entre le kidouch et le motsi). S'il en est ainsi, comment se fait-il que le soir du seder nous puissions faire une telle interruption de plusieurs heures pour raconter la sortie d'Egypte?

Pour répondre à cela, le rav Auyerbach met en avant une des explications sur un des premiers textes du maguid : Ah lahma anya : voici le pain de misère...

Sur cette expression il existe un avis dans le Talmud qui nous en donne une toute autre interprétation. En effet, selon cet avis, lahma anya désigne la matsa car c'est le pain sur lequel nous racontons beaucoup de choses (chéonim alav devarim arbé).

De là nous apprenons que la matsa qui est devant nous fait partie intégrante de l'histoire que nous sommes en train de raconter en étant en « interaction » avec elle (comme il est dit « baavour zé », pour cela).

Pour cette raison, nous pouvons conclure qu'il n'y a pas lieu de considérer que nous faisons une interruption entre le kidouch et la matsa puisque celle-ci dispose d'un rôle central durant tout le maguid que nous recitons dans la continuité du kidouch.

G.N.

Différents avis pour les berakhots avant et après les verres de vin du seder

Verres	Berakha	Avant	Après	
	Oui		Non	
Premier	Evidemment	Raavia	Rabenou Yona / Tour / Roch / Ri / Rachba / Rav Hamaguid / Ran / Rabenou 'Hananel	
Deuxième	Oui d'après : Rambam / Rif / Rav Amram Gaon / Rav Netronaï Gaon / Rav Aïe Gaon / Rav Chrira Gaon / Raavia / Mordekhai / Maharil	Maharam mirottenbourg Rambam Rif	Tour / Roch / Ri / Rabenou Yona / Rachba / Rav Hamaguid / Ran / Rabenou 'Hananel	
Troisième	Oui d'après tous les décisionnaires	Raavia / Maharam Mirottenbourg / Rabenou 'Hananel	Tour / Roch / Ri / Rabenou Yona / Rachba / Rav Hamaguid / Ran / Rabenou 'Hananel	
Quatrième	Oui d'après : Mordekhai / Rav Aïe Gaon / Rav Chrira Gaon / Rambam / Rif	Evidemment d'après tous les décisionnaires	/	

Pour la brakha initiale, le Beth Yossef tranche de la faire pour le 1er et 3ème verre alors que le Rama dit de la faire sur les 4 verres.
Pour la brakha a'harona, ils rapportent tous les 2 de ne la faire qu'après le 4ème verre.

Shimon Cohen

PROBABILITES DE PESSA'H DIMANCHE

Lo BaDOU Pessa'h. Les lettres Beth, Daleth, Vav représentent les jours de la semaine où le premier jour de Pessa'h ne tombe jamais, c'est-à-dire, un lundi, mercredi ou vendredi.

Les cas où Pessa'h tombe un dimanche comme cette année et où l'on cesse de consommer du 'Hamets dans la matinée de Chabbat sont de 11,3%.

C'est le cas des années Péchoutot HaChaa (3,3%), Za'HaA (4,2%), et de l'année Méoubéret Ha'HaA (3,8%) soit au total 11,3%.

Ce sont par exemple les années P 5754, P 5761, M 5765, M 5768, P 5781, P 5785 5805, P 5808, M 5812, 5832.

Ces années-là, la Séouda de Pourim a lieu un vendredi et Pourim dure 3 jours à Jérusalem (Pourim Méchoulach).

Par ailleurs, Pessa'h tombe un mardi : 32,1% un jeudi : 28,3% un Chabbat : 28,3%.

C'est la seconde fois depuis l'institution des heures d'été en 1974 que le changement d'heure a lieu entre le 1er et deuxième Séder. Le cas précédent fut en 5754 (1994).

Pessa'h et probabilités

PROBABILITES DE EROUV TAVCHILIN A PESSA'H

EN FRANCE

Les premières fêtes de Pessa'h

On prépare le Erouv Tavchilin lorsque Pessa'h tombe un jeudi.

C'est le cas des années Péchoutot du type BaChaa (11,6%), GaCaH (6,3%) ainsi que des années Mé'oubarot du type Ba'HaH (5,9%), ZaChaa (4,7%), soit au total 28,5%.

Ce sont par exemple les années P 5780, P 5783, P 5786, M 5787, M 5790, M 5793 P 5800, P 5807, P 5810, P 5813, M 5814

Les secondes fêtes de Pessa'h

On prépare le Erouv Tavchilin lorsque le 7ème jour est un vendredi, c'est-à-dire lorsque Pessa'h était tombé un Chabbat.

C'est le cas de l'année Péchouta HaKaZ (18,2%) ainsi que des années Méoubarot BaChaa (4,9%) et GaKaZ (5,1%) soit au total 28,3%.

Ce sont par exemple les années M 5782, P 5789, P 5792, P 5796, P 5799, P 5722, M 5723, M 5726, M 5729.

Il est bien sûr impossible d'avoir 'Erouv Tavchilin les premières ET les secondes fêtes.

Enfin, dans 43,3% des cas, il n'y a pas d'Erouv Tavchilin durant la fête de Pessa'h. Cette année 5781 en fait partie.

EN ERETS

Lorsque Pessa'h tombe un jeudi, le lendemain vendredi c'est 'Hol Hamo'ed chez eux. Il n'y a donc jamais d'Erouv Tavchilin les premières fêtes de Pessa'h.

Quant aux secondes fêtes, le 'Erouv Tavchilin n'existe que dans le cas identique au nôtre, c'est-à-dire lorsque le 7ème jour est un vendredi. Cette année-là, le 8ème jour étant un Chabbat mais non Pessa'h, ils célèbrent en pratique comme nous 8 jours de fête.

Yossef Stiouï

Ce feuillet est offert Leilouy Nichmat Haï ben Zouira Sayada

C'est Moi l'Eternel et nul autre qui vous ai fait sortir d'Égypte !

Il est écrit dans la Hagada de Pessa'h : « Je l'intervention de D... nous sortent d'Égypte, que place chez A'hachvéroch (se préservant ainsi de parcourrai le pays d'Égypte cette nuit-là et Je pourraient-il bien rester alors à exclure à travers la tout contact intime avec lui). frapperai tout premier-né du pays d'Égypte, de dernière expression : « Je suis l'Eternel » (ani l'homme jusqu'à l'animal. J'exercerai la justice Hachem) ? contre les divinités d'Égypte, Je suis l'Eternel » Autrement dit, quel est le sens des paroles du Baal Hagada déclarant : « ani hou vélo a'her » (Moi-même et nul autre), de quel « autre » s'agit-il ?!

Et l'auteur de la Hagada d'interpréter les 4 parties de ce passouk : 1. « Je parcourrai le pays d'Égypte » : Moi et pas un Malakh (le terme Malakh fait ici référence à Moché, prophète comparable à un ange, voir Rachi Bamidbar 20-16) Et l'Admour de Satmar de répondre en s'appuyant d'un commentaire du Zéra Kodech (l'Admour de Rofchitz) expliquant l'un des psoukim de la Méguilat Esther (4,13) déclarant : l'occurrence de la Sitra a'hra incarnée par le

2. « Je frapperai tout premier-né », Moi et pas un séraphin Mordékhai à Esther) que seule d'entre les juifs, On peut alors saisir à la lumière des propos

3. « J'exercerai la justice contre les divinités d'Égypte », Moi et pas un « chalia'h » (un émissaire) tu échapperas au danger ... la délivrance et le précités le sens de la déclaration du Baal Hagada salut surgiront « d'autre part » (bimkom a'her)! interprétant l'expression « ani Hachem » du

4. « Je suis l'Eternel », Moi-même et nul autre (ani Hachem, ani hou vélo a'her). En effet, à l'instar de Rabbi Chimon bar Yo'hai ayant bénéficié de l'assistance du démon Ben Témalion lui permettant d'abolir un décret (et non par l'intermédiaire d'un démon, « vélo d'obtenir ainsi la délivrance des bné Israël (traité bar Yo'hai qui sauva les Bné Israël par

Et le rav Aaron Teitelbaum de s'interroger : malakh (Moché), le séraphin et le « chalia'h » un démon (ayant pris son apparence physique) (émissaire de nature angélique ou humaine) de qu'elle envoya régulièrement se présenter à sa

Yaacov Guetta

Haftara : Libre en exil

S'il est vrai que la Seconde Guerre mondiale fut traumatisante pour bon nombre d'entre nous, son terme eut au moins un point positif. En effet, pour la première fois depuis la destruction du deuxième Beth Hamikdash, les nations du monde (manipulées par leur Créateur bien entendu "acceptèrent" de nous restituer la Terre sainte. Mais contrairement à l'époque d'Ezra, nous n'avons toujours pas eu la possibilité de reconstruire le Temple. Par ailleurs, beaucoup trop de nos frères résident aujourd'hui encore en exil, privé du rayonnement de notre pays. Ces derniers doivent également respecter des prescriptions particulières, la plus connue étant bien sûr l'observation d'un jour supplémentaire au cours des principales fêtes. Nous allons maintenant nous attarder quelque peu sur ce point, sachant qu'il est lié au sujet de la Haftara du second jour de Pessah.

Pour déterminer l'origine de cet usage, la Guemara (Bétsa 4b) doit rappeler qu'à l'époque de Moché, le calendrier hébreu que nous connaissons tous, n'existe pas. Nos ancêtres étaient donc obligés de se fier à des experts, formés par Moché lui-même, capables de déterminer le début de chaque mois en fonction de l'apparition de la lune. Nos Sages se chargeaient ensuite de transmettre l'information par le biais de signaux lumineux. Ils allumaient ainsi de grands brasiers au sommet de montagnes stratégiques, de façon à être visibles par le plus grand nombre. Ce système sera néanmoins saboté des siècles plus tard avec l'apparition des Koutim, peu de temps avant la destruction du Premier Temple. En bref, il s'agit de populations établies en Terre sainte par Sanhérev, roi assyrien responsable de l'exil des dix tribus (à cette époque seules les tribus de Yéhouda et Binyamin n'avaient pas encore été conquises). Ces Koutim se convertirent très rapidement au judaïsme avant de se mêler parmi nos ancêtres. Malheureusement, leur conversion n'était pas sincère, ils aspiraient simplement à mettre un terme aux attaques de lions qui survinrent juste après leur installation. De ce fait, ils perpétuèrent pour un temps leurs anciennes habitudes en secret. Mais ils ne tardèrent guère à monter au crâneau contre les paroles de nos Sages. En l'occurrence, ils réussirent à semer la confusion au sein du peuple, vu qu'ils utilisaient les mêmes signaux lumineux pour diffuser de fausses dates.

En conséquence de quoi, nos Sages décidèrent qu'il était temps d'opter pour une autre solution : dorénavant, seules des personnes triées sur le volet pouvaient se rendre de ville en ville pour annoncer le début du mois (Roch Hachana 18a). Cette méthode comportait toutefois une sérieuse

fablette, l'information mettant naturellement beaucoup plus de temps à être relayée dans tout le pays, et à plus forte raison dans des contrées étrangères. Il n'était donc pas rare de voir des messagers atteindre leur destination en diaspora avec plusieurs semaines de retard, bien après le début des fêtes ! Or, comme on vient de l'expliquer, il était impossible de savoir si un mois comportait 29 ou 30 jours sans ces envoyés, ce qui risquait de décaler tous les jours de fêtes ! Prenons un exemple : dans le cas hypothétique où le mois d'Adar disposerait de 30 jours, les juifs résidant en exil, n'ayant pas reçu l'information, passerait au mois de Nissan un jour plus tôt. De ce fait, ils célébreraient et termineraient Pessah un jour plus tôt, et en arriveraient à consommer Dieu préserve du Hamets le dernier jour de Pessah !

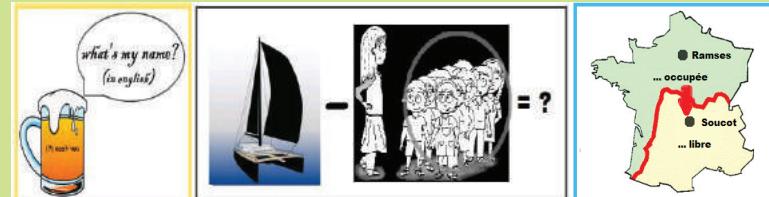
Nos Sages durent donc instituer un jour de Yom Tov supplémentaire pour ceux qui résidaient en dehors de la Terre sainte. De cette façon, dans le cas abordé plus haut, même si certains juifs avaient commencé Pessah le 13 Nissan, croyant qu'il n'y avait que 29 jours en Adar, ils seront encore en fête le 14 Nissan, correspondant à leur second jour de Pessah.

Certains ne manqueront pas cependant de faire remarquer que toutes ces considérations ne sont plus d'actualité, plus particulièrement de nos jours où nos Sages ne sont plus persécutés (Bétsa 4b). Ils peuvent librement s'appuyer sur les travaux d'Hillel Hanassi (à ne pas confondre avec Hillel Hazaken, partenaire d'étude de Chamay) pour publier notre calendrier hébreu, basé cette fois sur des calculs et non l'observation de la lune. Alors pourquoi perpétue-t-on encore cette coutume a priori dépassée ? La réponse la plus connue se trouve dans le Zohar (en dehors du fait qu'il est très compliqué d'annuler un décret rabbinique) : en réalité, les juifs privés de leur Terre mettent beaucoup plus de temps à atteindre le niveau spirituel requis pour chaque fête, raison pour laquelle ils doivent en prolonger la sainteté.

La Haftara du second jour de Pessah trouve donc un écho tout particulier pour nos frères encore en exil. En effet, on y rapporte l'histoire du roi Yochiyahou, descendant du roi David, qui intervient près de 50 ans après l'arrivée des Koutim ! La Guemara (Méguila 14b) rapporte qu'il réussit, avec l'aide du prophète Yirméya, à organiser un Pessah en présence de toutes les tribus. Nos Sages nous transmettent ainsi un message d'espoir, en attendant que le Machiah, descendant lui aussi du roi David, nous réunisse à son tour à Jérusalem où nous célébrerons Pessah tous ensemble. Amen.

Yehiel Allouche

Rébus



Cette année, la veille de Pessah tombe un Chabbat mais pas de panique ! Avec un peu de préparation, je vous assure que tout se passera très bien. Prenons point par point ce qui diffère des autres années.

La Recherche du Hamets qui se fait normalement la veille au soir de Pessah ne pourra être faite vendredi soir comme l'explique le Beth Yossef car on ne pourra déplacer alors la bougie. On la fera donc jeudi soir avec la Berakha habituelle. Si on se rappelle vendredi soir qu'on n'a pas encore fait la Bedika, on la fera Chabbat matin avant 11h12 pour Paris (11h05 pour Marseille) dans les pièces bien éclairées par le soleil et samedi soir avec une bougie dans les autres endroits.

L'élimination du Hamets se fera vendredi matin avant 11h13 (Paris, Marseille 11h06) d'après la plupart des Poskim pour ne pas se différencier des autres années. Certains autoriseront de le faire jusqu'à Hatsot (environ 12h55 à Paris) comme semble penser le Choul'han Aroukh.

Quant au **Bitoul du Hamets** (l'annulation du Hamets par la parole), le Choul'han Aroukh (444,6) écrit qu'il se fera Chabbat matin avant 11h12 (à Paris et 11h05 Marseille). On n'aura pas besoin de le faire aussi vendredi puisque nous devrons le faire de toute manière le Chabbat matin du fait du Hamets qu'on garde pour les repas de Chabbat.

Concernant l'**interdiction de travailler l'après-midi veille de Pessah**, il y a différentes raisons. D'après le Yérouchalmi c'est en raison du Korban Pessah dont la Che'hita devait se faire à ce moment-là. D'après Rachi, c'est pour ne pas que l'on soit trop occupé et que l'on en vienne à oublier les préparatifs de Pessah. Le Bihour Halakha explique donc que cette année où le Korban Pessah aurait dû se faire (ou plutôt se fera b''h) Chabbat, d'après le Yérouchalmi il n'y a pas lieu d'interdire le travail vendredi après-midi mais d'après la raison de Rachi, cela sera interdit car la plupart des préparatifs se font vendredi. Le Bihour Halakha écrit que la plupart des décisionnaires retiennent la raison du Yérouchalmi et on aura donc le droit de travailler cette année vendredi après-midi et ainsi tranche le Rav Ovadia. Cependant, le Caf Ha'haïm écrit que celui qui voudra se montrer pointilleux sera digne de bénédictions. Enfin, il est à noter qu'il y a lieu de ne pas travailler à partir de l'heure de Minha (13h27 ou 16h35 à Paris celui qui s'appuie sur le deuxième horaire n'est pas perdant d'après le Michna Beroura) comme chaque Chabbat de l'année à moins que cela soit clair qu'il le fasse en l'honneur du Chabbat, comme se raser...

Le Michna Beroura (444,4) écrit qu'on devra ce Chabbat **prier de bonne heure** afin d'avoir le temps de faire le repas du matin tranquillement et ne pas risquer de fauter.

On arrive enfin à la **Seouda du Matin et Seouda Chlichit**. Il y a deux façons de faire qui ont chacune leur source et leurs appuis.

D'après le Gaon et ainsi semble être à peu près l'avis du Michna Beroura, on découpera la Seouda du matin en deux. C'est-à-dire qu'on fera un premier repas avec du pain puis on fera Birkat, on se déplacera (si on peut sortir de la maison c'est mieux) on patientera un petit moment (certains écrivent qu'il faut une demi-heure, d'autres autorisent un quart d'heure et même moins) puis on refera Netila puis un repas avec du pain pour la Seouda Chlichit. Tout cela bien évidemment avant l'heure d'interdiction du Hamets (9h59 à Paris et 9h53 à Marseille certains sont plus indulgents et autorisent jusqu'à 10h10 à Paris et un peu avant à Marseille). Il sera bien aussi de manger encore un petit quelque chose après Minha de manière à être quitte d'après tout le monde comme expliqué plus loin.

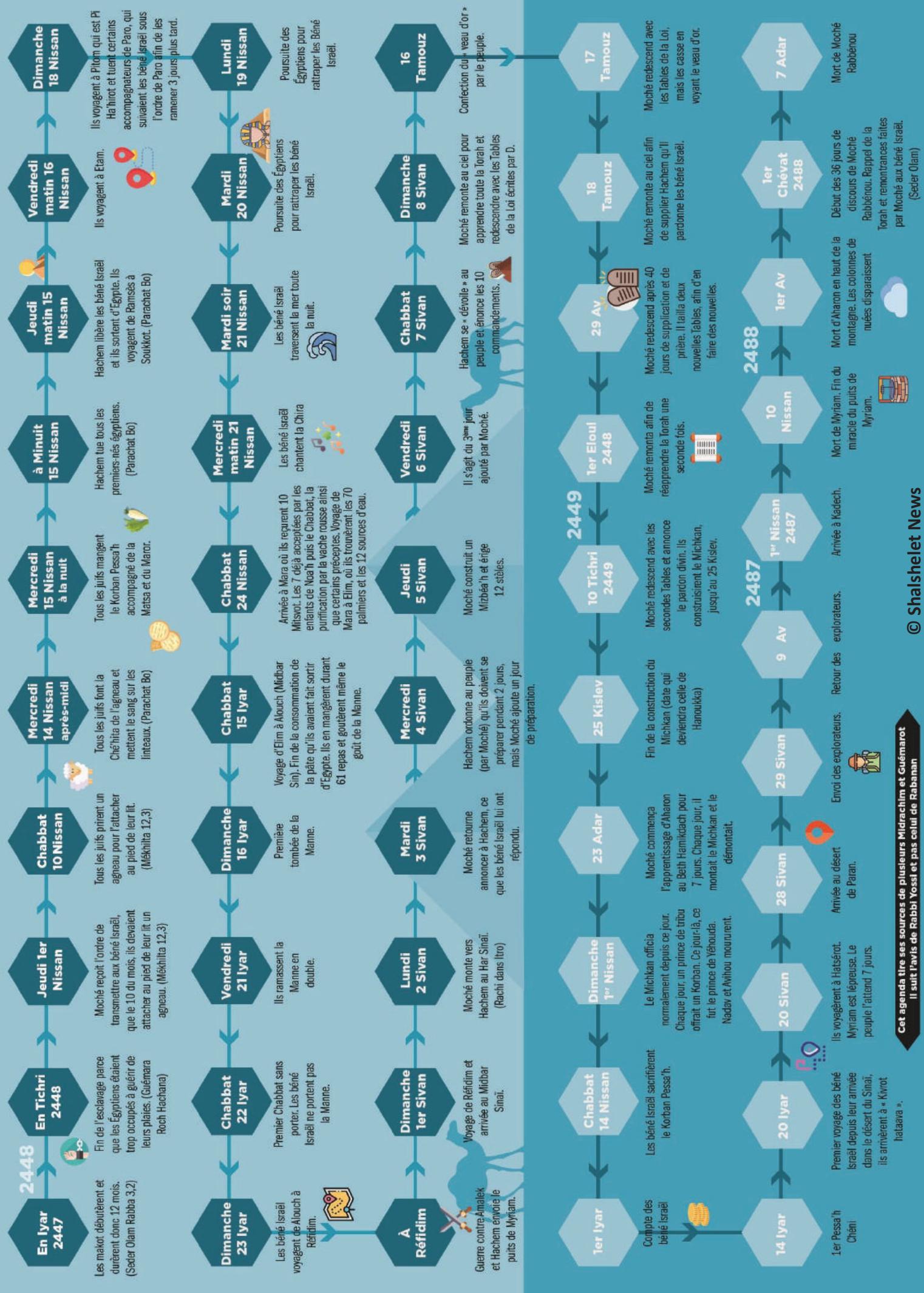
Mais il existe une autre solution, celle du Choul'han Aroukh (444,1) qui écrit de manger un premier repas avec du pain avant l'heure d'interdiction du Hamets, puis de faire Minha et seulement ensuite de faire Seouda Chlichit. Cette solution est celle retenue par les décisionnaires Séfarades car le temps de la Seouda Chlichit commence après Minha et d'après certains, on ne sera pas quitte avant comme l'écrit le Caf Ha'haïm (291,15 et 444,8). Mais selon cette solution, et si on a fait Motsi sur la Matsa Achira, il faudra faire attention de terminer sa Seouda Chlichit avant la dixième heure (16h05 Paris et 15h51 pour Marseille) pour pouvoir manger la Matsa avec appétit pendant le Seder. Dans le cas contraire, on verra plus loin quelle serait la solution. Lors de la Seouda Chlichit, on ne pourra manger de la Matsa afin de la goûter avec appétit le soir du Seder comme le stipule le Rama (481,2). Cependant, elle pourra se faire avec de la Matsa Achira d'après le Choulhan Aroukh (444,1) sur laquelle on fera Mezonot et Al Hamihya tant qu'on n'a pas mangé 216-230 grammes comme l'écrit le Rav Ovadia. Le Or Letsion précise qu'il serait bien de manger une telle quantité afin de s'acquitter d'après les avis qu'on doit faire Motsi pour la Seouda Chlichit comme pense le Choulhan Aroukh (291,5). Dans le cas où il est difficile de se procurer des Matsa Achira avec une bonne certification ou bien d'après le Rama qui écrit que l'habitude est de ne pas manger Matsa Achira, on pourra alors faire Seouda Chlichit avec de la viande, du poisson ou des fruits. L'ordre de préférence sera alors : de la viande ou du poisson, sinon avec un des sept fruits d'Israël, sinon avec du riz ou de la pomme de terre et enfin avec diverses autres fruits et légumes. Il existe une dernière solution qui est préférable à toutes, celle de faire cuire avant Chabbat une Matsa entière (ou du moins un morceau plus que Kazait (environ 25 grammes)) dans un bouillon de viande afin de lui donner du goût de viande et faire Motsi dessus. On pourra tout aussi bien la frire. Dans le cas où elle s'est cassée, on fera dessus Mezonot et Al Hamihya. (Cette solution n'est pas valable pour le premier et le deuxième repas d'après Rav Ben Tsion qui pense qu'on fera alors Mezonot dessus à moins de manger 216-230 grammes).

Cependant, dépassé 16h05 Paris et 15h51 pour Marseille, le Choulhan Aroukh (471,1) écrit qu'on pourra manger des fruits et des légumes à condition de ne pas se remplir le ventre avec. Le Michna Beroura rajoute la viande ou le poisson. Enfin, le Rav Ovadia Yossef écrit qu'on pourra faire Seouda Chlichit après ce temps avec une quantité de moins d'un Kabetsa (environ 50 grammes) de Matsa Achira.

On ne mangera pas lors des premiers repas des aliments qui collent à l'assiette et rendent difficile le nettoyage de celle-ci comme l'écrit le Choulhan Aroukh (444,3). Le Michna Beroura explique qu'il est interdit de laver les assiettes et couverts car ceci s'apparente à de la préparation pour le Yom Tov ce qui est interdit. La meilleure des solutions de nos jours serait de manger dans des ustensiles jetables.

Enfin, après le dernier repas Hamets, on époussettera la nappe, balaiera l'endroit où on a mangé et préparé le Hamets et on jettera les miettes aux toilettes. Dans le cas où il reste un gros morceau de Hamets, on l'émettera et le jettera aux toilettes ou bien on le donnera à un non-juif en lui faisant allusion de l'emporter de manière discrète et non par un Rechout Arabim. On évitera aussi de le jeter à la poubelle. Mais si on jette le Hamets dans un sac hermétique et qu'on y verse un produit le rendant non consommable (javel, ou autre) en mélangeant convenablement, ce sera permis d'après tout le monde. On pourra faire de même avec les ustensiles jetables qui sont imprégnés de Hamets. S'il nous reste du Hamets après l'heure d'interdiction, celui-ci sera Mouksé, n'étant d'aucune utilité, on le couvrira donc avec un ustensile et on le brûlera après Yom Tov. Les ustensiles non jetables qu'on utilise avec du Hamets, le Choulhan Aroukh écrit de les ranger avec les ustensiles de l'année de manière à ne pas risquer de les utiliser par inadvertance.

Enfin, on fera attention de revérifier les endroits où on a rentré du Hamets, de bien se laver la bouche et les dents afin d'éradiquer tout reste de Hamets. N'oublions pas qu'il faudra attendre la fin du Chabbat pour préparer la table de Pessah et il sera préférable de faire le maximum des préparatifs avant Chabbat (comme par exemple la vérification du Maror qui est plus simple de jour) afin de pouvoir débuter cette si belle soirée rapidement.



Pessah

3 Avril 2021

21 Nissan 5781

1181

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

La Torah et la circoncision, générateurs d'un courant de sainteté

En marge du verset « La mer le vit et se mit à fuir » (Téhilim 114, 3), nos Maîtres commentent (Midrach Téhilim 114, 9) : « Que vit la mer ? Le cercueil de Yossef. »

Pourtant, dans un autre Midrach (Béréchit Rabba 5, 4), nous pouvons lire : « Rabbi Yo'hanan affirme : le Saint bénit soit-Il a posé pour condition à la mer qu'elle devrait se fendre devant les enfants d'Israël, comme il est écrit : "La mer, aux approches du matin, reprend son niveau (léétano)" (Chémot 14, 27) – ne lis pas léétano, mais létaano, à sa condition initiale. » S'il en est ainsi, elle aurait dû se fendre pour le peuple juif même sans voir le cercueil de Yossef, puisque cette condition avait été fixée depuis les temps de la création.

Enfin, dans une troisième source (Chémot Rabba 23, 12), nous trouvons que la mer se fendit en vertu du respect de la mitsva de circoncision. D'après cette interprétation, nous sommes à nouveau confrontés à la même question, soulevée par l'auteur du Nétivot Chalom : pourquoi seul ce fait la décida à se fendre, alors qu'elle s'y était déjà engagée bien avant ?

Avant de répondre, rappelons en préambule que notre patriarche Avraham respectait l'ensemble des mitsvot de son plein gré, bien qu'il n'en eût pas l'obligation, la Torah n'ayant pas encore été donnée. Le texte l'atteste : « En récompense de ce qu'Avraham a écouté Ma voix et suivi Mon observance, exécutant Mes préceptes, Mes lois et Mes doctrines. » (Béréchit 26, 5)

A priori, il semblait évident qu'Avraham respectait les mitsvot et que l'Eternel l'aimait. Il aurait été difficile de concevoir le contraire. Que vient donc souligner ce verset ?

Le patriarche n'étant pas encore circoncis, on aurait pu penser qu'il n'observait pas les mitsvot. En effet, la circoncision est une alliance conclue entre Dieu et le Juif, auquel elle permet de se soumettre au joug de la Torah, d'exécuter les mitsvot avec ferveur et d'être protégé de tout préjudice spirituel.

La Guémara (Nédarim 32a) propose à cet égard deux interprétations du verset « Si Mon pacte avec le jour et la nuit pouvait ne plus subsister, Je cesserais de fixer des lois au ciel et à la terre » (Yirmiya 33, 25). Selon le premier avis, ce pacte se réfère à la Torah, sans laquelle le monde ne peut exister. Quant au second, il soutient qu'il renvoie à la circoncision, elle aussi condition sine qua non au maintien de l'univers. Il en ressort que ces deux éléments fondamentaux sont intrinsèquement liés. Car, l'homme circoncis est en mesure d'accomplir toutes les mitsvot et d'étudier la Torah.

Pourtant, Avraham, qui n'était pas circoncis, respectait avec méticulosité et un grand dévouement les mitsvot, non pas pour en retirer une récompense, mais par esprit de sacrifice, pour satisfaire la volonté divine.

En outre, le patriarche unit l'humanité en convertissant ses contemporains, comme il est écrit : « Les gens qu'ils avaient acquis à 'Haran. » (Béréchit 12, 5) Nos Maîtres expliquent (Béréchit Rabba 39, 14) qu'il les convertissait et ancrat en eux la foi en Dieu. Par ailleurs, Avraham surmonta de nombreuses épreuves, bien que, a priori, il n'eût conclu aucune alliance avec l'Eternel. C'est ce qui incita le Créateur à le choisir pour faire de sa descendance Son peuple de préférence.

Dès lors, nous comprenons la condition établie par l'Eternel avec la mer de se fendre devant les enfants d'Israël, le moment venu. Elle concernait uniquement des Juifs circoncis, liés ainsi à Dieu. Or, de nombreux membres du Erev Rav, joints au peuple, n'avaient pas encore fait la circoncision, tout comme les nouveaux-nés et les gens malades, exempts de ce commandement. Mais, comment la mer pouvait-elle distinguer ceux qui l'avaient faite des autres ?

Tel est justement le sens de l'interprétation du verset « La mer le vit et se mit à fuir » – le cercueil de Yossef, lui qui avait préservé la sainteté de son alliance en se gardant de fuir en Egypte (Vayikra Rabba 32, 5). Quand la mer aperçut son cercueil parmi le peuple, elle en déduisit que tous ses membres étaient eux aussi fidèles à cette alliance et s'étaient circoncis.

Cependant, elle n'accepta pas encore de se fendre. Pour cela, il fallut que Na'hchon ben Aminadav se jette avec sacrifice dans les flots jusqu'à ce que les eaux lui arrivent aux hanches, où se situe la mila. A cet instant, la mer ressentit que les enfants d'Israël étaient circoncis et que c'était bien pour eux que la condition originelle lui avait été fixée par Dieu. Aussitôt, elle l'appliqua et se fendit en leur faveur.

C'est la raison pour laquelle le Saint bénit soit-Il désirait qu'ils se circoncissent avant leur sortie d'Egypte, afin que, arrivés sur le rivage de la mer, celle-ci consente à se fendre devant eux. Car, si, à ce moment, ils avaient été des hommes incircuncis, inaptes à servir l'Eternel avec abnégation, comment auraient-ils pu traverser la mer, qui, elle aussi, n'aurait pas accepté de faire l'effort de se conduire contre-nature en se fendant en deux ? Bien qu'elle fût soumise à une condition, elle ne concernait que des Juifs circoncis, respectant avec dévouement la Torah et les mitsvot. Ils devaient donc se présenter en tant que tels pour avoir droit au miracle.

Hilloulot

Le 21 Nissan, Rabbi 'Haïm Greenman

Le 22 Nissan, Rabbi Israël Kalich, l'Admour de Warka

Le 23 Nissan, Rabbi Ména'hem Mendel Taub, l'Admour de Kaliv

Le 24 Nissan, Rabbi 'Haïm Its'hak 'Haïkin, Roch Yéchiva d'Aix-les-Bains

Le 25 Nissan, Rabbi 'Haïm Halberstam, l'Admour de Tsanz

Le 26 Nissan, Rabbi Ephraïm Navon, auteur du Ma'haneh Ephraïm

Le 27 Nissan, Rabbi Yéhouda Kahana, auteur du Kountrass Hasfekot

GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



La ceinture de sécurité

Lors d'un trajet en voiture avec mes accompagnateurs, nous aperçumes soudain, sur le bas-côté, des policiers qui nous faisaient signe de nous arrêter.

Du fait qu'à ce moment, je n'étais pas attaché conformément à la loi, je voulus tirer à la hâte la ceinture afin de donner le change. Mais, elle se coinça soudainement et ma manœuvre échoua.

L'un des policiers, qui avait surpris mes tentatives désespérées pour m'attacher en dernière minute, me lança, une fois le véhicule à l'arrêt : « Maintenant, vous essayez de vous attacher !? C'est trop tard. Vous auriez dû le faire au début du voyage, et non pas quand vous êtes pris sur le fait ! »

Très ému, je sortis de la voiture pour embrasser le policier sur sa tête et, sortant aussitôt mon portefeuille, je lui déclarai : « Voilà de quoi payer l'amende. Faites-en ce que bon vous semble. Vous pouvez me donner une contravention pour avoir voyagé sans ceinture ; je vous la paie d'avance et je vous remercie du fond du cœur pour la leçon que vous m'avez apprise ! »

Choqué, le policier gardait le silence et je poursuivis :

« Ce que je viens d'apprendre, c'est qu'en vous apercevant, j'ai eu peur que vous ne me voyiez sans ceinture, plus que je n'ai peur du Créateur quand je commets une faute. Cela m'a permis de réaliser ce qu'est la véritable crainte du Ciel. Je dois ressentir la même crainte qu'il me prenne en flagrant délit lorsque je me rends coupable d'une faute que celle que j'ai ressentie en vous apercevant. »

Peinant à comprendre ce que je voulais de lui, le policier refusa l'argent que je lui tendais et me renvoya finalement en affirmant : « Si vous en avez tiré la leçon qu'il fallait, je renonce à cette amende. Allez-y et bonne chance à tous ! »

DE LA HAFTARA

« David prononça (...). » (Chmouel II chap. 22)

Lien avec la paracha : dans la haftara, figure le cantique de louange récité par le roi David « lorsque l'Eternel l'eut délivré de la main de tous ses ennemis ». Or, y sont glissées des allusions à la sortie d'Egypte, comme par exemple les versets « Des vapeurs s'exhalent, signe de Son courroux » et « Il lance Ses flèches, ils se dispersent ».

CHEMIRAT HALACHONE

Ne pas céder à la pression sociale

Comme pour tout autre interdit de la Torah, on ne peut justifier la nécessité de médire par un impératif personnel ou pratique. Tout Juif doit être prêt à accepter un désagrément ou à perdre sa position sociale, voire même son gagne-pain, pour éviter de commettre une transgression. Evidemment, il est également interdit de médire pour gagner une amitié ou impressionner son prochain.

Par conséquent, on ne doit pas céder à la pression sociale et se laisser entraîner dans le colportage, de même qu'on n'est pas prêt à renoncer à une cacherout stricte sous l'influence de ses amis. Il est aussi interdit de donner à son patron des renseignements comportant du blâme sur une personne, y compris si l'on risque de perdre son travail.

SUJET DU JOUR

Chanter de toute son âme

Les grands Tsadikim avaient l'habitude de réciter le cantique de la mer de toutes les fibres de leur être. Rabbi Mordékhai de Lakhvich zatsal alla jusqu'à s'interroger sur la valeur de sa prière, du fait qu'un certain oiseau chante au Saint bénit soit-il jusqu'à ce que son ventre se fende, alors que lui-même reste en bonne santé après avoir prié.

On raconta à Rabbi Its'hak de Nachkhiz zatsal que, dans une certaine ville, se trouve un zoo où, une fois par an, un oiseau entonne un chant très émouvant à Dieu. De temps à autre, il élève sa voix. Finalement, après avoir déployé toutes ses forces dans ce chant, il tombe raide mort. Le Rav, à la fois impressionné et apeuré, décida d'aller le voir.

Il voyagea jusqu'à cette ville où il séjournait dans une auberge. Il demanda à son assistant d'aller trouver le directeur du zoo pour lui expliquer qu'il s'était déplacé tout spécialement pour observer la manière dont cet oiseau chantait et lui saurait gré de le prévenir quand il commencerait.

« L'Eternel accomplit les désirs de ceux qui Le craignent », aussi fit-il en sorte qu'à peine quelques jours plus tard, ce moment attendu arriva. Le directeur les en informa et ils se rendirent aussitôt sur place. Le juste constata la douceur et la sensibilité indescriptibles du chant de l'oiseau, qui s'étendit sur quelques heures. A certains moments, il élevait le ton et chantait avec encore plus de ferveur. A la fin, il tomba d'épuisement et mourut.

Le Rav remercia le directeur et retourna à son auberge. Il pensa : « Si cet animal, qui n'a ni de bon ni de mauvais penchant, est capable de chanter à Dieu avec tant de douceur, de sentiment et de sacrifice, au point d'y laisser son âme, que vaut donc ma prière, à moi qui reste en bonne santé après l'avoir récitée ? »

Le soir, il décida de prier avec plus d'extase la prière du lendemain matin. A son lever, il commença cette tâche sainte dans un esprit de pureté. Il prononça le passage des sacrifices, puis les psouké dézimra avec un grand entrain et, lorsqu'il arriva au cantique de la mer, il redoubla de ferveur et de douceur et le prononça de toute son âme. Il faillit succomber à l'émotion, au point qu'un de ses poumons se rompit.

Un grand professeur, appelé d'urgence à son lit, ne lui donnait pas de chance de survie. D'après lui, ses jours étaient comptés. Et pourtant, il se remit peu après et se rétablit même complètement. Il dit alors à Dieu : « Pensais-Tu que je ne voulais prier qu'une seule fois ainsi ? Je veux Te faire encore d'autres prières semblables ! »

Passée une certaine période, il fut invité dans une ville, où de nombreux hassidim vinrent l'accueillir. Le spécialiste qui l'avait consulté s'enquit de la personnalité qui arrivait et on lui répondit : « Le Tsadik de Nachkhiz ! » Sidéré, il s'exclama : « Est-il encore vivant ? ! » Il refusa d'y croire jusqu'à ce qu'il le vit de ses propres yeux.

(Sifran chel Tsadikim)



PERLES SUR LA FÊTE

Le service divin et ses épreuves

« J'aime que l'Eternel écoute ma voix. » (Téhilim 116, 9)

Tout le monde désire que l'Eternel écoute sa prière. Le Rav Chakh zatsal raconte à ce sujet l'histoire d'un Admour qui dit à ses 'hassidim de prier, chacun pour ce qui lui tenait à cœur, les assurant qu'il leur dirait ensuite s'ils ont été exaucés. Tous se mirent alors à prier, puis allèrent aussitôt lui demander : « Dieu a-t-il accepté ma prière ? »

Il dit au premier : « Avant de te répondre, dis-moi d'abord ce que tu Lui as demandé. » Il répondit : « Je Lui ai dit : "J'ai des problèmes d'argent, de santé, etc., alors mets-moi un million de dollars sur mon compte bancaire pour que je sois tranquille et, à part cela, donne-moi un salaire de dix mille dollars par mois. Permet-moi aussi d'avoir de la satisfaction de mes enfants et de bons chidoukhim pour eux. Si Tu m'accordes tout cela, je Te promets de m'améliorer et de rester à la synagogue de l'aube jusqu'à la nuit." »

« Est-ce vrai que tu as parlé ainsi ? demanda le Rav.

– Oui. Et qu'est-ce que l'Eternel m'a répondu ?

– Il a dit qu'il n'a pas besoin de charité. »

Le Rav Chakh expliqua : « Le Saint béni soit-il désire qu'on accomplisse les mitsvot avec leurs difficultés. Il serait trop facile de les exécuter lorsque tout va bien. C'est pourquoi nous devons Lui demander de nous aider. De nous aider certes, mais pas de nous ôter tout obstacle, toute épreuve. Dieu n'aspire pas à ce qu'on Le serve de la sorte, Il n'a pas besoin de charité. »

(Oumatok Haor)

Invoquer l'Eternel même dans la sérénité

« Qu'il incline Son oreille vers moi, alors que je L'invoque chaque jour de ma vie. » (Téhilim 116, 2)

Rabbi Yéhochoua Leib Diskin zatsal commente : « Le roi David nous enseigne ici un remarquable message : nous ne devons pas uniquement invoquer l'Eternel dans la détresse, lorsque nous attendons Son salut, mais aussi durant les périodes de sérénité où nous ne manquons de rien. »

(Otsrot HaTorah)

Devant qui la mer se retira-t-elle ?

« Il mit la mer à sec et les eaux furent divisées. » (Chémot 14, 24)

Le Midrach raconte l'allégorie d'un roi qui possédait deux jardins, un plus à l'intérieur que l'autre. Il vendit celui se trouvant à l'intérieur. Lorsque l'acheteur voulut y entrer, le garde ne lui en donna pas la permission. Il lui assura qu'il venait au nom du roi, mais il resta sur son refus. Il lui montra le sceau du roi, mais il ne changea pas d'avis. Finalement, le roi lui-même arriva et le garde prit alors la fuite. L'acheteur lui dit : « Toute la journée, je t'ai parlé au nom du roi et tu n'as pas voulu m'écouter, aussi pourquoi t'enfuis-tu à présent ? » Il lui répondit : « Je ne te fuis pas, mais je fuis le roi. »

De même, Moché se tint devant la mer, à laquelle il demanda de se fendre au nom de Dieu. Mais, elle refusa. Il lui montra son bâton et elle n'accepta toujours pas. Le Saint béni soit-il Lui-même parut alors et la mer se retira soudain, comme il est dit : « La mer le vit et se mit à fuir. » Moché lui dit : « Toute la journée, je t'avais demandé de te fendre au nom du Créateur et tu as refusé ; pourquoi donc fuis-tu à présent ? » Elle répondit : « Je ne me retire pas devant toi, fils d'Amram, mais "à l'aspect du Seigneur, tremble, ô terre" (Téhilim 114, 7). »

(Yalkout Chimonim)

Qui veut de l'argent ?

Le septième soir de Pessa'h, des 'hassidim s'étaient rassemblés à la table de l'auteur du Yessod Haavoda de Slonim. Soudain, le Tsadik s'adressa à eux et leur demanda : « Qui d'entre vous veut de l'argent ? Qui désire recevoir le butin de la mer ? »

Personne ne se leva pour en réclamer. Seul un vieillard intervint et dit : « Rabbi, ce que nous aimerais avoir, c'est la émouna qu'avaient nos ancêtres sur le rivage de la mer... » Le juste le félicita et le loua pour sa réponse.

(Messod sia'h 'hassidim)

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Les festins de foi à la clôture du septième jour de Pessa'h

A la clôture du dernier jour de Pessa'h, certains 'Hassidim ont l'habitude d'organiser le « festin du Machia'h », coutume que l'on retrouve chez les Sefaradim originaires du Maroc et des pays orientaux, qui célèbrent la « Mimouna ». Aba Mari, puisse son mérite nous protéger, explique à ce sujet que la fête de la foi consiste non seulement à croire en la délivrance, mais à continuer à y croire même si nos espoirs ont en quelque sorte été déçus, du fait que nous n'avons pas encore été libérés en ce début de mois de Nissan. Même si nous n'avons pas été tous réunis à Jérusalem pour y apporter le sacrifice pascal, nous continuons à croire en la délivrance, ce que nous attestons à travers la célébration de la « Mimouna ».

Cette coutume sainte se base sur notre foi en Dieu et en Sa délivrance prochaine, qui restaurera dans le monde la Royauté divine. Si elle a été instituée dès la clôture de la fête plutôt que quelques jours après l'achèvement de celle-ci, c'est justement en raison de sa similarité symbolique avec le septième jour de Pessa'h qui, comme nous l'avons vu, se caractérise essentiellement par le couronnement de l'Eternel sur le monde entier, comme le firent nos ancêtres sur le rivage de la mer. Ce jour est également propice aux engagements personnels dans le Service divin, dans l'esprit d'un serviteur qui s'incline devant son maître ou d'un sujet devant le roi.

Si, lors de ce septième jour de Pessa'h, nous avons, à l'instar de nos ancêtres, couronné Dieu sans pour autant qu'il nous délivre aussitôt, nous en sommes les fautifs, car c'est le symptôme d'un manque de stabilité de notre part. C'est pourquoi, dès la clôture de la fête, nous nous empressons d'exprimer à l'Eternel notre joie de l'avoir couronné et notre volonté de continuer à le servir, confiants que la délivrance ne saura tarder.

De même que nous avons commencé à tisser un lien indissoluble avec le Saint béni soit-il avant Pessa'h, lien que nous avons raffermi durant la fête, notamment par le biais de la suppuration de l'Omer qui nous conduit jusqu'au don de la Torah et la réception des dix commandements – parallèles aux dix sphères (Zohar III 69a ; Séfer Yetzira 14) et aptes à réparer et rallier tous les mondes –, de même, nous continuons à entretenir ce lien après la fête.

De cette manière, nous attestons notre volonté de restaurer la Royauté divine dans le monde et y contribuons, remplis d'espoir que, très prochainement, « la gloire du Seigneur va se révéler, et toutes les créatures, ensemble, en seront témoins : c'est la bouche de l'Eternel qui le déclare » (Yechaya 40:5).



LA PARACHA SOUS UN NOUVEL ANGLE

Une nouvelle scanographie sur le compte de qui ?

Le Or Ha'haïm affirme que, lorsque Moché ordonna à la mer de se fendre, elle répondit : « Je ne me fendrai pas ! Je suis plus âgée que toi, car j'ai été créée le troisième jour, et toi, le sixième. » Moché alla trouver D.ieu et Lui dit : « La mer ne veut pas se fendre. Que puis-je faire ? » Le Saint bénit soit-Il mit Sa droite sur celle de Moché et la mer se fendit.

La Guémara ('Houlin 7b) rapporte l'histoire de Rabbi Pin'has ben Yaïr, qui était en route pour racheter des prisonniers. Arrivé au fleuve Guinaï, il ne pouvait plus avancer. Il lui dit : « Guinaï, sépare-toi en deux ! » Son ange tutélaire lui répondit : « Non ! J'accomplis la volonté de mon Créateur et toi aussi tu marches pour l'accomplir. Mais, moi je la réalise de façon certaine, alors que toi, tu ne peux être sûr de la réaliser. J'ai donc priorité sur toi. »

Le Tana reprit : « Guinaï, sépare-toi et, sinon, je vais décréter que les eaux ne passeront plus jamais par ton lit. » Le fleuve s'exécuta alors. Rabbi Pin'has passa et le fleuve se remit ensuite à couler. Il vit alors un homme portant des blés pour la cuisson des matsot, aussi demanda-t-il une nouvelle fois au fleuve de se fendre, afin que ces blés ne se mouillent pas, ce qui les aurait rendus 'hamets. La mer se fendit une seconde fois pour le laisser passer, puis se remit à couler. Sur ces entrefaites, un Ismaélite, qui les accompagnait, voulut lui aussi passer, si bien que le Tana présenta une troisième fois sa requête à la mer, arguant que, si elle ne se fendait pas pour lui, cela risquait de profaner le Nom divin. Elle obtempéra.

La Guémara soulève la difficulté évidente : la séparation de la mer des Joncs n'eut lieu qu'une seule fois, tandis que, sur la demande de Rabbi Pin'has ben Yaïr, le fleuve se fendit trois fois. Comment l'expliquer ?

Le Or Ha'haïm s'interroge : pourquoi Moché n'agit-il pas de la même manière que Rabbi Pin'has ben Yaïr ? Penserait-on qu'il fût à un niveau inférieur et ne pût pas, lui aussi, menacer la mer de devenir sèche ?

Il répond qu'au moment où le Très-Haut créa le monde, Il posa pour condition à toutes Ses créatures de se soumettre à la volonté des hommes étudiant la Torah, qui auraient la même autorité que Lui.

Par conséquent, lorsque Rabbi Pin'has menaça d'assécher la mer si elle ne se fendait pas, cela ne représentait rien d'extraordinaire, puisque le fait d'obéir au juste fait partie des lois de la nature. Par contre, Moché lui présenta la même requête, mais avant le don de la Torah. C'est pourquoi la mer lui répondit qu'elle lui a précédé dans l'œuvre de la création. Moché ne sut que lui répondre, aussi l'Eternel plaça-t-Il Sa droite sur la sienne, car « dans Sa droite, une Loi de feu » (Dévarim 33, 2). Il signifiait ainsi à la mer : « Sache que Mon fidèle serviteur est un ben Torah, même si Je n'ai pas encore donné celle-ci à Mon peuple ; tu dois donc obtempérer à ses ordres. »

Il s'agit là d'un formidable principe : tout élément de la nature doit exécuter les ordres du Tsadik, ceci constituant une condition datant de la création du monde.

Rav Chlomo Levinstein chelita raconte l'histoire suivante, entendue de Rav 'Hinkis chelita. Lorsque ce dernier faisait chiva pour sa mère, Rabbi Ran Ilan chelita vint lui rendre une visite de deuil. Celui-ci, Roch Collel à Beit Chémech, lui raconta alors que, peu de temps auparavant, un des avrékhim de son Collel lui téléphona à deux heures du matin.

En pleurs, il lui confia que son jeune enfant ne se sentait pas bien, il l'avait emmené à l'hôpital Hadassa pour faire des examens. Les médecins découvrirent une tumeur maligne au cerveau et ne lui donneront pas de chance de survie.

« En quoi puis-je vous aider ? demanda le Roch Collel, affligé.

– J'aimerais que vous m'accompagniez chez Rav 'Haïm Kanievsky.

– C'est d'accord. Rejoignez-moi une heure avant la prière de vatikin et nous voyagerons ensemble à Bné-Brak. Après la téfila, nous parlerons au Rav. »

Ils voyagèrent comme prévu et, après l'office, firent part au Sage du motif de leur venue. Celui-ci demanda qu'on lui présente l'enfant. Quelques heures plus tard, ils revinrent le voir en sa présence.

Rav 'Haïm lui demanda : « Que veux-tu faire quand tu seras grand ?

– J'aimerais devenir comme le Rav », répondit-il.

En entendant cela, le Tsadik demanda à la Rabbanite d'apporter le vin des sioumim. Il en servit à tous les participants et ils firent lé'haïm. Puis, il se tourna vers le père et lui dit : « Retourne à Jérusalem, à l'hôpital, et demande de faire un nouveau scanner. S'ils te demandent de payer, accepte de débourser tout ce qu'il faut. L'essentiel est qu'ils refassent cette radio. »

Ils retournèrent à l'hôpital, où le père de l'enfant présenta sa demande au personnel médical, expliquant que Rav 'Haïm lui en avait donné l'instruction.

« C'est impossible, dit le médecin, on vient juste de lui en faire hier soir. Il n'y a aucune justification médicale et cet examen est très onéreux.

– Pas de problème, répondit l'intéressé. Je suis prêt à m'engager à couvrir tous les frais, mais, à une condition : que les résultats soient semblables à ceux d'hier. Dans le cas contraire, l'examen aura été nécessaire et les frais reviendront donc à l'hôpital.

Le professeur accepta. On fit le C.T. à l'enfant et on ne trouva plus aucune trace de la maladie ! Cependant, les médecins refusèrent de le libérer, pensant qu'une erreur s'était peut-être glissée. Ils refirent donc une troisième fois l'examen, qui sortit parfaitement bon. L'enfant put quitter l'hôpital et son père l'emmena directement chez Rav 'Haïm.

Lorsqu'ils entrèrent, le Rav remarqua que leurs visages rayonnaient de joie et dit aux personnes présentes : « Vous pensez sans doute que c'est un miracle, peut-être dû au vin des sioumim. Mais, écoutez ce qui s'est passé : quand j'ai entendu que cet enfant désirait devenir un érudit, j'ai dit à son père de retourner à l'hôpital pour lui refaire un examen et, pendant ce temps, j'ai prié le Saint bénit soit-Il d'avoir pitié de lui. Car, je me suis dit que, pour un enfant désirant se vouer à l'étude de la Torah, je devais fournir des efforts particuliers dans ma prière. Et, grâce à D.ieu, elle a été agréée. »

Voilà une illustration du principe que nous avons développé selon lequel toutes les créatures doivent s'incliner devant la Torah et ses étudiants.

(Oumatok Haor)

Pessah Hallel, Séfirat Haomer (2)

Hallel

**מה לך קם כי מנוֹת הַיְמָן חֶטֶף לְאַחֲרָה. קָרְרִים תַּקְרִדוּ קָאֵלִים
גָּבְעוֹת כְּבָנִי צָאן (זהלימים קיד. ה-ו)**

Qu'as-tu, mer, à t'enfuir, Yarden à retourner en arrière, montagnes à danser comme des boucs ? Le **Alchikh Haquadoch** explique que David Haméleh pose ici trois questions :

1) Pourquoi la mer a-t-elle fui devant les enfants d'Israël ?

2) Pourquoi le Yarden est-il retourné en arrière lors de l'entrée du peuple juif en terre d'Israël ?

3) Pourquoi les montagnes ont-elles dansés comme des boucs et les vallées comme des moutons lors du don de la Torah ?

Nos Sages disent que la mer s'est fendue parce que, lors de la Création D. lui avait posé comme condition de se fendre à l'arrivée des enfants devant la mer Rouge. Ils disent également que lorsque Yaakov a fendu le Yarden de son baton « **Car grâce à mon baton j'ai traversé ce Yarden** » Le fleuve s'est engagé à se fendre dans le futur devant ses descendants lorsqu'ils entreraient en Erets Israël. Une troisième chose que nos Sages enseignent, c'est qu'au moment où les enfants d'Israël ont traversé la mer, D. leur a fait boire l'eau douce contenue dans les rochers marins. Grâce à ces trois enseignements, nous comprenons les réponses de David aux trois questions implicites du verset :

A la question : pourquoi la mer a-t-elle fui devant les enfants d'Israël, la réponse est : « Devant le Maître, Créateur de la terre ». La mer a fui devant Le Créateur qui lui a mis comme condition de se fendre lors de la traversée de la mer rouge. Quant au Yarden, il est retourné en arrière « Devant le Tout-Puissant de Yaakov » car le fleuve s'est engagé à se fendre à leur entrée en terre d'Israël. Enfin les montagnes et les vallées ont dansé comme des boucs et des moutons parce que D. transforme le rocher en lac. Au moment où la mer Rouge s'est fendue, D. a ordonné aux rochers des fonds marins de produire de l'eau douce. Les montagnes et les vallées ont tremblé de peur que D. leur fasse la même chose, qu'Il transforme « Le silex en source ».

Hagada de Pessah « Oumatok Haor »

הֽוֹדֵעַ לְהָ פִּי טֻוב כִּי לְעוֹלָם חַסְדָּוָה (קִיז. א.)

Louez D. car Il est bon, car Sa bonté est éternelle (Tehilim 117, a)

Rav Hisda dit : Que signifie le verset "Louez D. car il est bon" ? Il veut dire : Louez D. qui recouvre Sa

dette par ce que l'homme considère comme bon selon ses moyens (pessahim 118 a). Parfois, un homme doit rembourser sa dette, expier ses méfaits, par la mort, par un séjour aux soins intensifs ou autre. D. dit : à la place de cela, nous prendrons ta voiture ou ferons éclater le tuyau d'évacuation dans ton appartement. Lorsqu'une chose pareille arrive, l'homme s'emporte et grogne sans savoir qu'en réalité, D. lui a rendu service : Il a recouvré sa dette en lui prenant ce que l'homme considère un bien. Qu'est-ce qu'un bien ? Ce que l'homme considère un bien important selon sa situation économique, nous dit la Guémara : Le riche, par son bœuf et le pauvre par son mouton, l'orphelin par son œuf, la veuve par sa poule. Combien vaut un œuf ? vingt cents. Et si c'est tout ce qu'un homme possède, on s'en contente et on le reprend au lieu de lui prendre la vie.

Rabbénou Yossef Haim rapporte une allusion magnifique dans son 'Ben Yehoyada' : le mot **חוב** (Hov; dette) a une valeur numérique de 16 et le mot **טוב** (Tov; bienfait), une valeur numérique de 17. Si on ajoute le chiffre Un à Hov, la dette, on obtient Tov, le bien. Si vous avez une dette, ajoutez-y Un, le Maître du monde et vous saurez que cette dette, est votre bien ! **Rabbénou Yossef Haim** ajoute qu'un verset y fait allusion (Téhillim 14,3): « **Personne ne fait le bien, pas un seul** ». Si on demande à un homme comment il va et qu'il répond « mal » (car son compte en banque n'est pas au beau fixe), c'est probablement parce qu'il ne croit pas au Un Seul. S'il était intimement convaincu que tout vient de Lui, il se réjouirait et Le remercierait pour tout ce qu'il reçoit de Lui, le bien comme le 'moins bien'.

Hagada de Pessah « Oumatok Haor »

Séfirat Hahomer :

Nous commençons à compter le Omer à partir du deuxième jour de Pessah. Pourquoi ne le faisons-nous pas à partir du premier jour ?

Le Séfer haHinoukh (mitsva 307) répond que c'est afin de ne pas mélanger deux joies en même temps. Le premier jour de Pessah est réservé pour se souvenir du miracle de la sortie d'Egypte, et nous ne le mélangeons pas avec la joie d'apporter le Korban haOmer. En effet, le deuxième jour de Pessah nous amenions cette offrande, faite de l'orge de la nouvelle récolte. **Le Séfer ha'Hinoukh** (mitsva 302) explique qu'à ce moment de l'année la nature commence de nouveau à fleurir, et nous

offrons quelques grains en remerciement à Hachem en tant que Korban. Cela permet de se souvenir de l'immense bonté de D. à notre égard, en permettant au monde de se renouveler. Par cela nous nous libérons de la tendance naturelle de croire que tout est uniquement grâce à notre travail, à nos forces, ... et au contraire de développer notre émouna, la conscience que nous sommes entre les meilleures mains possibles : celles d'Hachem, et que tout n'est que pour le meilleur.

וְסִפְרָתֶם לְכֶם שְׁבַע שְׁבָתוֹת תְּמִימִתָּה תְּהִיאֵנָה (אמור כג.טו)
«Vous compterez pour vous ... sept semaines, elles seront complètes» (Emor 23,15)

Le mot : « ousfartèm » (vous compterez – **וְסִפְרָתֶם**) a la même racine que : « Saphir » (**סִפְרִיר**). Un saphir est une pierre précieuse, qui brille de mille feux et qui est belle à regarder. De même, pendant les jours du Omer, où les juifs comptent 49 jours jusqu'à Chavouot, la Torah encourage chacun à travailler sur lui-même, et à améliorer sa beauté intérieure jusqu'à devenir aussi brillant et sublime qu'un saphir.

Maguid de Mézérith

La sortie d'Egypte est mentionnée cinquante fois dans la Torah. Ceci nous enseigne que Hachem libéra les juifs du pouvoir du Côté du Mal et leur permit d'acquérir cinquante degrés de compréhension. Israël devint ainsi une nation sainte, digne de la révélation. C'est pourquoi nous comptons le Omer, les 49 jours séparant le deuxième jour de Pessah de Chavouot. Ces 49 jours compris entre la sortie d'Egypte et la révélation au Sinaï correspondent aux 49 niveaux. Chaque jour, Hachem dégagea les juifs d'un niveau d'impureté et leur permit d'atteindre un échelon dans la sainteté, jusqu'au 50e jour où la Torah fut donnée, événement que commémore la fête de Chavouot.

Zohar Haquadoch

Rabbi Akiva ses Talmidim

Rabbi Akiva avait 12 000 paires de « Talmidim », depuis la ville de Gabat jusqu'à la ville d'Antiprass, qui moururent tous à une même époque, parce qu'ils ne se respectaient pas les uns les autres. Le monde fut dans la désolation (par l'oubli de la Torah après la mort des 24 000 disciples). Jusqu'à ce que Rabbi Akiva aille rejoindre nos maîtres du sud et transmettre sa Torah à Rabbi Mérir, Rabbi Yéhouda, Rabbi Yossi, Rabbi Chimon et Rabbi Elazar ben Chamoa. Ce sont eux qui ont maintenu et renforcé la Torah à cette époque. Une braïta enseigne que tous (les 24 000 élèves de rabbi Akiva) moururent entre Pessah et Chavouot. (guémara Yébamot 62b). Pourquoi

Rabbi Akiva avait 12 000 paires d'élèves, et non pas 24 000 élèves ? La raison est que rabbi Akiva, ce grand sage, avait perçu grâce à son inspiration prophétique (rouah akodech) que ses 24 000 Talmidim avaient un esprit de compétition et de « jalouse » qui pourrait les amener à ne pas se porter de respect mutuellement. Rabbi Akiva a alors réparti ses élèves en 12 000 paires, c'est-à-dire en 12 000 groupes d'étude à deux, en prenant soin de choisir, dans chaque binôme, un étudiant « fort » en Torah et l'autre « faible » en Torah, de façon à ce que celui de bas niveau respecte celui de haut niveau pour l'enseignement qu'il lui dispense. Malgré ces précautions, ce manque de respect mutuel a conduit au drame de leur disparition.

Ben Ich Hai

Halakha : Séfirat Hahomer

Si une personne a oublié de compter un soir, elle devra compter en journée sans faire la berakha ainsi elle pourra compter le soir suivant avec la berakha ; il est recommandé chaque matin après la téfila de recompter, afin qu'une personne qui aurait oublier de compter la veille se rappelle et compte, ainsi elle pourra compter le soir avec berakha .

Tiré du Sefer « Pisqué Téchouvot »

Diction : Si tu arrives à penser au jour d'hier sans regret et à celui de demain sans crainte, alors tu te rapproches du bonheur.

Simhale

Chabbat Chalom, Hag Sameah

ויצא לאור לרפואה של לינה של דינה בת מרמים, מאיר בן גבי זווירה, שאבנימין בין קארין מרים ויקטוריה שושנה בת גוויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אלilio בן מרים, שלמה בן מרים, חיים אהרן לייב בן רבקה, שמחה ג'וזט בת אלilio, אבישי יוסף בן שורה לאה, אויאיל נסים בן שלוחה, פיניא אולגה בת ברונה, ובקה בת ליזה, רישרד שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, יעקב בן אסתר, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, מאיר בן ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, רפואה של לינה ולידה קללה לרבקה בת שרה . זוג של קיימא לחניאל בן מלכה ורות אוריליה שמחה בת מרמים. זוג הגון לאלויד רחל מלכה בת השמה. לעילוי נשמה : ג'ינט מסעודה בת גיזלי יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלח. יוסף בן מיכה.

Yossef Germon Kollel Aix les bains

germon73@hotmail.fr

Retrouver le feuillet sur le site du Kollel

www.kollel-aixlesbains.fr

Possibilité
d'écouter le cours
de Maran Chlita en
Direct ou en Replay sur
<https://www.yhr.org.il/video-ykr/>



Rav Hamman Cohen,
Rabbi Isser Haimat Kahamim
Et le Cour de l'Oratoire

Sortie de Chabbat Wayikra, 8 Nissan
5781



בית נאמן

Cours hebdomadaire de Maran Rosh
HaYéchiva Rav Meir Mazouz Chlita

Sujets de Cours :

- 1) Remercier le Créateur du monde d'avoir donné l'intelligence aux hommes pour pouvoir créer le vaccin contre le corona, 2) Le Moussar de Maran Rabbenou Ovadia Yossef est doux comme le miel, 3) Le livre « למן ידעו דורותיכם » - Les coutumes de Djerba, 4) L'importance des élections, et pour qui voter, 5) Le jeûne des premiers nés lorsque la veille de Pessah tombe pendant Chabbat, 6) Prendre des médicaments pendant Pessah, 7) Se dépêcher lors de la préparation de la table du Seder, 8) Le volume de Kazayit pour la Matsa et le Maror, 9) Réjouir sa femme et ses enfants, 10) Lorsqu'il est écrit « Toi », cela signifie « Toi et ta femme », 11) Faire des demandes après la lecture de Chir Hachirim que l'on lit à la fin de la Hagada,

1-1.« Le vin est au propriétaire et les remerciements sont au serveur »

Chavoua Tov Oumévorakh. Hag Saméah à nous et à tous nos frères du peuple d'Israël. Avant tout, il faut dire merci à Hashem d'avoir quasiment mis fin à l'épidémie de coronavirus. Après avoir perdu plus de deux millions et demi de personnes à travers le monde, et ici en Israël entre cinq et six mille personnes, nous ne savions pas quand cette souffrance allait prendre fin. Mais Hashem a décidé de donner l'intelligence aux hommes pour trouver un vaccin contre le coronavirus, et ils l'ont trouvé. Celui qui a ramené ce vaccin mérite une récompense. La Guémara dit (Baba Kama 92b) : « חמא לмерיה וטיבותא לשקייה » - « Le vin est au propriétaire mais les remerciements sont à celui qui le sert ». Le chef du gouvernement, qu'Hashem le garde, s'est fatigué et a vacciné plus de cinq millions de juifs en Israël. Je ne sais pas s'il y a un autre pays au monde qui a vacciné de cette manière, non seulement en quantité mais aussi en qualité. Il n'y a pas d'égale.

2-2.Du Moussar doux comme le miel

Il y a deux livres que j'ai vu cette semaine et qui sont vraiment plus doux que le miel. L'un s'appelle « Péninei Yabia Omer, Chevet Moussar » - dans lequel il y a des paroles qui sont sorties de la bouche de Maran le Rav Ovadia. Quelle particularité a ce livre ? J'ai vu une fois dans les histoires des Hassidim, qu'un jour, un Hassid est allé voir son Admour, un homme Talmid Hakham et Tsadik, et le trouva vexé et grincheux. Il lui dit : « Pourquoi ton visage est crispé aujourd'hui ? » Il lui répondit :

1. Note de la Rédaction : Nous avons gardé la numérotation des paragraphes de l'édition Hébreu (caractère de droite) afin que celui qui souhaite approfondir et compléter son étude s'y retrouve plus facilement.

« Aujourd'hui, quelqu'un m'a méprisé, m'a énervé, m'a insulté, il m'a sorti l'âme de mon corps ». Il lui dit : « Que lui as-tu fait en retour ? » Il lui répondit : « Je l'ai embrassé ». Il lui dit : « Qui est cet homme qui a agi ainsi envers toi ? ! Dis-moi qui est-ce pour que j'aille le punir ». Il répondit : « C'est ce livre, dont le Moussar pénètre tellement dans le cœur, et te donne énormément d'émotions. Il m'a vraiment remis en question et je me suis senti comme un non-juif, qui n'avait rien accompli selon la Torah jusqu'aujourd'hui ». Il lui demanda : « Quel est ce livre ? » Il répondit : « C'est Chevet Moussar, qui a été écrit par Rav Eliyahu Cohen Itamari (l'auteur de Midrach Talpiyot, Midrach Eliahou et plein d'autres livres). Après l'avoir lu, je l'ai embrassé ». Son Moussar pénètre les reins et le cœur. Mais dans notre génération, il est impossible de parler avec ce style, car si tu parles de cette manière, tout le monde va fuir... Alors le Rav Ovadia a écrit le livre Chevet Moussar, mais qui est complètement l'inverse de ce livre. Son Moussar est vraiment doux comme le miel. Lorsque tu lis un mot, tu veux en rajouter un autre, puis tu termines une page, tu veux en terminer une autre, il est unique en son genre. C'est d'une douceur indescriptible. C'est pour cela qu'il est convenable que chacun consacre un temps pour étudier chaque jour une page de ce livre.

3-3.« Afin que vos générations sachent »

Il y a un autre livre : « למן ידעו דורותיכם » - Coutumes de Djerba, partie 3. Ils parlent là-bas de la coutume de livre la paracha « זקן ואברהם » lors du Chabbat Hatan, et ils racontent également plusieurs histoires sur les sages de Djerba que connaissait l'auteur Rabbi Tomer Boukhris, qu'il soit en bonne santé. Il raconte ces histoires d'une très belle manière. Autrefois je pensais que je parlais dans le vent, mais non, petit à petit nous avons mérité des élèves qui sont experts dans tous les domaines de la Torah. Que ce soit dans la Halakha, dans la Hagada, dans les comptes, dans le Hochen Michpat, dans le Iben Haezer, dans les explications

All. des bougies | Sortie | R.Tam
Paris 18:54 | 21:06 | 21:28
Marseille 18:39 | 20:46 | 21:13
Lyon 18:42 | 20:51 | 21:16
Nice 18:32 | 20:39 | 21:05



Pour information, le cours est transmis à l'oral par le Rav Méir Mazouz à la sortie de Chabbat, son père est le Rav HaGaon Rabbi Masslia'h Mazouz זצ"ה.

לקבלת התuition:
bait.nehemah@gmail.com

de la Guémara, dans l'approfondissement, dans le style. Ils sont capables d'écrire des choses qui attirent le cœur. Et dans ce livre, il ramène des histoires vraies qu'il a entendu ou même vu chez les sages de Djerba. Je lui demande aussi s'il peut également rapporter des photos de ces Rabbanim, dans les prochaines éditions si Hashem veut, l'auteur écrira encore, et rapportera cette fois des photos de ces Rabbanim avec des explications sur leurs actions et leurs vies.

4-4.« Je suis l'allié de tous ceux qui te révèrent »

Pourquoi est-ce que je dis tout ça ? Car ce Mardi 10 Nissan, nous avons les élections en Israël, et je suis sûr que tous ceux qui écoutent ce cours voteront seulement pour un groupe religieux. Si on compte deux fois le mot « **חֲדִים** » , on obtient la même valeur numérique que « **תְּלִמוד בָּבֶל** » ... Ils étudient tous le Talmud. Mais notre génération est orpheline. Un homme te dira : « Moi, je ne suis pas religieux ». Alors que va-t-il faire ? S'il n'est pas religieux, il votera pour les groupes qui détestent la Torah Has Wechalom. Il y a des gens qui ne sont pas religieux, mais de là à détester la Torah, c'est seulement dans notre nouvelle génération que nous avons vu cela. Ils disent : « les religieux, il faut les jeter à la poubelle ». Quelqu'un a déjà entendu une telle chose ?! Pourquoi les jeter à la poubelle ? Si nous étions au pouvoir, est-ce que nous on dirait qu'il faut jeter les non-religieux à la poubelle ?! Qu'est-ce que c'est que cela ! Qui dit une telle chose ?! Il ne faut ni jeter les juifs à la poubelle, et ni les non-juifs. Mais Libermann ce fou (Libermann est mauvais comme Haman...) dit ce qu'il veut, qui va l'en empêcher ? Qu'il essaye de parler sur les arabes en disant qu'il faut les jeter à la poubelle, avant même de terminer sa phrase, ils l'auront déjà jeté lui-même à la déchetterie... Mais pour parler sur les juifs, il fait ce qu'il veut. Et les gens écoutent et commencent à se dire : « il semblerait que ces religieux soient un danger pour le pays, ils vident les caisses... ». Il y en a un autre qui n'est pas moins mauvais que lui, c'est Yair Lapid. Son nom « **יאיר לפיד** » a la même valeur numérique que les mots « **אליהים אחרים** » - « divinités étrangères ». C'est exactement la même valeur numérique. Celui qui vote pour Yair Lapid est considéré comme ayant servi des divinités étrangères, et celui qui vote pour Libermann signe une alliance avec le Satan. Il faut aller voter. Il nous manque des voix pour arriver à 61 sièges. Pour une seule voix, nous pouvons rester sans solution. C'est pour cela qu'il faut aussi compter sur le parti Smotriz. Les gens s'étonnent et disent : « Quel rapport Smotriz ?! » Mais le sionisme religieux est un parti qui respecte la Torah et les Mitsvot, il contient des gens très bons. « Noam » est l'élève du Rav Tau, qui craint Hashem et qui est un Tsadik. Il y a aussi Itamar Ben Gevir, qui est un homme très bon. Il faut aussi compter sur eux, autrement, qui sait combien de dizaines de milliers de voix se perdent. Celui qui se rappelle du dernier épisode où deux misérables hommes voulaient chacun être à la tête, et ont tout perdu, comprendra qu'ils ont également fait perdre plus de cent mille voix. Il est interdit de faire ça ! Le roi David a dit : « Je suis l'allié de TOUS ceux qui te révèrent » (Téhilim 119,63).

5-9.Le jeûne des premiers-nés lorsque la veille de Pessah tombe Chabbat

La semaine avant Pessah, il faut terminer un traité pour dispenser les premiers-nés du jeûne. Cette année, jeudi 11

Nissan, celui qui est premier-né devrait jeûner et, s'il n'en est pas capable, il assistera à la clôture d'un traité. Ainsi est l'habitude (même si d'après Maran, lorsque la veille de Pessah a lieu Chabbat, le jeûne est annulé), mais il convient d'assister à la clôture d'un traité (et si on ne parvient pas à terminer une Guemara, on finit un livre de Michna). Et je conseille, à ceux qui terminent le traité, d'essayer de trouver de nouvelles réflexions sur le sujet. C'est plus intéressant que d'étudier simplement. Mais, il faut que les réflexions soient justes et mesurées, pas d'interminables raisonnements qui ne te semblent pas justes. Il faut bien approfondir le sujet, tenter de comprendre Rachi et Tossefot. Et ensuite, si tu as une bonne idée de réflexion, tu l'écris. Ainsi, tu accumuleras, au fil des années, beaucoup de belles choses.

6-10.Prendre des médicaments à Pessah

Les médicaments n'ont généralement pas de problème à Pessah. Il y en a qui sont stricts à ce sujet parce que dans les médicaments de nos ancêtres il y avait un risque de présence d'amidon. Aujourd'hui, il n'y a presque plus de médicaments de ce type. Mais il y a toujours un livret de Nature Karta - la communauté Haredi, qui vous dit pour tout médicament s'il est casher pour Pessah ou non. Et même un médicament qui n'est pas casher pour Pessah, si vous devez le prendre et qu'il est à ingérer, vous êtes autorisé à le prendre. Par conséquent, quiconque veut être plus strict, se renseignera pour chaque médicament. Et si la situation ne laisse pas de choix - il est permis de les ingérer. Le Hazon Ish (Halachot Pesach chap 116) permet, et le Hazon Ovadia (Pessa'h p 120) permet aussi. Il est interdit de se montrer trop stricts dans ces domaines.

7-11.Se dépêcher dans les préparatifs du Séder

Le samedi soir, on attendra 17-18 minutes après le coucher du soleil, pour commencer les préparatifs du Séder. Les hommes seront à la synagogue pour prier, pendant que les filles et femmes prépareront le tout. Ainsi, au retour du mari de la synagogue, tout sera déjà prêt : Les lits et les plateaux, les vins et la mezigua, les oreillers et tout le reste. Ne perdez pas un instant, car nous avons déjà l'heure d'été et vous ne vous sentez pas le temps passer. Assurez-vous donc que tout est précis et bien organisé. A la venue du Machiah, avec l'aide de Dieu, lorsque nous aurons le privilège de faire le sacrifice de Pessah, toujours sera très bien organisé. Il y a une Guemara Soucca (page 53a.) qui décrit : la première heure de la journée, chaque heure, vous savez exactement ce qu'il y a lieu de faire. Pas comme ceux qui restent assis et rêvent et rêvent ...

8-12.La mesure du kazait matsa et maror

La mesure du kazait (volume d'une olive) de matsa ne correspond pas à plus de 20g. Chaque année, nous faisons des réflexions sans fin, et, après de nombreuses tentatives, nous avons constaté qu'il en était ainsi (voir le livre H. Nissi, tome 2, Partie Responsa chap 44). Et d'autres étudiants sages ont écrit de même. Dans le Yated Hameir de cette semaine, ils ont écrit aussi qu'il fallait 20g, pour la matsa faite à la main ou à la machine [et en fait, pour la matsa à la machine, il suffit 15 grammes]. Quant au maror, il y a aussi ceux qui le pèsent et le préparent, mais il n'y en a pas besoin. Il y a un conseil simple: prend le plus petit verre contenant 86 ml. Or, 86 ml, c'est le volume d'un œuf et demi, et l'olive est, tout au plus, un demi œuf (il y a des opinions qui pensent moins, mais nous prendrons un demi œuf), et si vous prenez les feuilles de la

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

laitue et les écraser et voyez qu'elles atteignent le tiers ou le demi-verre, il y a alors un kazait, et vous n'avez pas besoin de plus que cela. Ne pesez pas et ne mesurez pas. Ne faites rien. C'est cela un kazait.

9-13.Réjouir sa femme et ses enfants

Et il faut être heureux pendant la fête. Un homme peut rendre sa femme, ses fils et sa famille heureux et leur acheter de bonnes choses pour la fête. Une fois, le Rav Ovadia avait envoyé ses fils avec leur mère pour lui acheter un cadeau, ils sont allés dans une bijouterie et elle a vu un bijoux. Elle l'avait trouvé très beau, mais elle a vu que qu'il coûtait trois mille dollars. Elle ne fut alors pas d'accord de dépenser autant. Elle a donc acheté quelque chose d'autre pour cinq cents dollars (ou quelque chose comme ça). Puis ils l'ont dit à leur père, il leur a dit: « Achetez-lui aussi l'autre, mais ne lui dites pas. » Le soir de Pessah, après le Kidouch, il lui remis le cadeau. Elle a dit: « Qu'est-ce que c'est?! D'où l'as-tu obtenu? Il lui a dit: « Le bijou de trois mille dollars que tu pensais ne pas mériter - tu le mérites pour tous les tracas que tu as eu pour la Pessah ! L'homme doit apprendre à faire la paix à la maison. La Torah écrit (Devarim 16;14): « et tu te réjouiras pendant la fête et, avec toi, ton fils et ta fille, ton serviteur et ta servante, et le Lévite, l'étranger, l'orphelin, la veuve qui seront dans tes domaines. » Et le midrash dit (rapporté par Rachi): 4 personnes sont à moi et 4 à toi. Tu réjouis et le Lévite, l'étranger, l'orphelin, la veuve, et je réjouira ton fils et ta fille, ton serviteur et ta servante.

10-14.Toi, c'est ta femme

Les gens ont dit: il est écrit «toi et ton fils et ta fille» et

qu'en est-il de la femme? La Torah ne tient-elle pas compte de la femme? Mais il est inconcevable que la Torah pense à votre fille et à votre servante, et qu'elle ne mentionne pas la femme. En réalité, la femme est incluse dans «toi». Le mot «toi», comprend toi et ta femme, ensemble. «Il les créa mâle et femelle, les bénit et les appela « l'homme », le jour de leur création.» (Genèse 5: 2). Et il a appelé leur nom -l'homme - ils sont un seul homme. Une personne doit savoir que toute dispute dans la maison qu'il cause inutilement, Dieu nous en préserve, aura un effet néfaste sur ses fils. La maison doit être protégée, calme et heureuse. Une fois le Rav Ovadia a entendu l'une de ses belles-filles crier après ses fils. Il l'a appelée, il lui a dit de venir. Elle est venue en tremblant. Il lui a dit: « dans ma maison, je ne veux pas entendre de cris », c'est tout. Elle a compris que tout devrait être à l'aise. Et ainsi il s'est comporté, ainsi il a conduit, et ainsi il aimait la Torah sur tout Israël.

11-15.Faire des demandes après Chir Hachirim, de la fin de la Haggadah

Que nous puissions tous mériter une fête de Pessah Cachère et joyeuse. Et celui qui a un problème, qu'il ouvre son cœur dans la prière. Après la lecture de la Haggadah, et la lecture de Chir Hachirim, il dira: « que ce soit ta volonté, Hachem, notre Dieu, que je puisse mériter d'avoir telle chose, et l'an prochain, qu'on puisse se réjouir plus des enfants et petits-enfants. » Et qu'on puisse mériter une délivrance totale, bientôt et de nos jours, amen weamen.

Celui qui a béni nos saints ancêtres Avraham Itshak et Yaakov, bénira le Gaon Rabbi Yechezkel Mazuz ben Shelbaya, et lui enverra une guérison complète et une bonne santé. Il allongera ses jours et ses années, et méritera d'éditer ses écrits. Et il bénira tous ceux qui entendent, tous ceux qui voient et tous ceux qui lisent ensuite dans le Bait Neeman. Qu'eux, nous et tout Israël nos frères aient un Pessah casher et heureux. Même non pratiquants auront un Pessah casher. Un Pessah casher et heureux pour tout Israël. Amen weamen.

COURS DU RAV AMAR

1-1.Cette année, passage d'élévation de Chabbat vers la nuit du Séder

Avec la permission de mes maîtres, sainte communauté. Soyez bénis par l'Eternel. Avec la permission de notre maître le Roch Yechiva, le grand Gaon Rabbi Meir Mazouz, qu'Hachem allongé ses jours en bien et ses années agréables, en bonne santé et paisiblement, amen. Cette année, nous avons presque 2 Chabbat Hagadol. Et le Chabbat Hagadol, cette année, nous fait entrer dans Pessah, d'une manière extraordinaire. Rabenou Arizal dit qu'il n'y a pas d'autres soirs comme celui du Séder, durant lequel on reçoit toute sorte de lumière et spiritualité, en un instant. D'autre part, il est écrit qu'à Chabbat, on peut atteindre de plus hauts niveaux, mais moins rapidement: une partie le soir, une autre le matin, ensuite l'après-midi. Alors qu'à Pessah, tout arrive soudainement. Et certes cette année, durant Chabbat Hagadol, on va monter spirituellement, tout au long du Chabbat, puis une fois au sommet, c'est l'heure du Séder, sans jour de semaine de séparation. On atteindra alors un niveau spirituel extraordinaire. Mais si on attendait le Chabbat Hagadol pour les discours de


«A PRÉSENT ÉCRIVEZ POUR VOUS CE CANTIQUE.»

Les institutions «Hokhmat Ra'hamim» lancent l'opération de l'écriture d'un Sepher Torah à la mémoire de notre maître et rabbin le juste, faiseur de miracles,

Rabbi Benyamin Cohen zatsal,
qui a par ses bénédictions sauvé de nombreuses personnes.

Le Sepher Torah sera introduit, avec l'aide de Dieu, dans la grande école talmudique ouverte à sa mémoire : «Il dit à Benyamin».

Il est possible de se joindre à l'écriture de ce Sepher Torah à raison de **2400 €** la section hebdomadaire.

Que le mérite du juste vous protège, pour la pleine guérison,
pour gagner correctement votre vie, ou pour toute bénédiction amen.

Pour plus de renseignements, appelez :

Rabbi Hananel Cohen: 0504103608
Pinhas Houri- 0667057191
David Diai- 0666755252
0609133459

Les empressés sont les premiers pour les bonnes actions.

Pessah, nous n'aurons pas le temps. Surtout que nous faisons attention d'enseigner tout ce qui concerne la pratique, tel que le conseille Rav Ovadia. Et cette année, encore plus.

2-3. Levée du verre à Vehi Cheamda

Dans la Haggadah, il est demandé de lever son verre lorsqu'on arrive à Vehi Cheamda. J'ai réfléchi à la raison de cela. Nous savons que Rabenou Behaye écrit que le mot וְהִא a une valeur numérique de 16, et cela fait référence à l'épée à 16 lames avec laquelle Hachem a frappé les Égyptiens. Et donc ce serait à cela qu'on fait référence. Et pourquoi lever le verre? Ce verre là n'est rempli que pour le maître de maison et il le versera lors de la mention des plaies. Et combien de fois verser a-t-il? 16 fois! Cela fait à nouveau référence à cette fameuse épée. On peut donc comprendre pourquoi lève-t-on le verre, à ce moment-là.

3-4. Combien remercier?

Quoiqu'il en soit, nous connaissons tous, Baroukh Hachem, les miracles d'Hachem et c'est un devoir pour nous d'en parler. Une fois, un juif a'h était venu me demander : « je comprends qu'il faille remercier et c'est un devoir de le faire. Mais, combien ? ». La Torah écrit : « tous les jours de ta vie (Devarim, 16;3). Et nos sages expliquent qu'il faudra même continuer durant la période messianique. En plus, presque toutes les misvots sont en souvenir de la sortie d'Egypte. En particulier, le soir de Pessah où plus on raconte, plus on est félicité. Alors? Par exemple, si quelqu'un t'a fait un grand bien, et que tu viens à le remercier plusieurs fois par jour, au début il en sera touché. Mais, par la suite, il te demandera d'arrêter de le gonfler. Alors, pourquoi remercier tant pour la sortie d'Egypte?

4-5. Remercier renforce la Emouna

Je lui ai dit comprendre sa question, mais qu'on pense que le remercier permet de l'honorer d'avantage. Mais, en réalité, que valent nos remerciements. Nous sommes rien à côté de Lui. En fait, l'intérêt n'est pas point lui mais pour nous. Car notre penchant se renforce chaque jour d'avantage (soucca 52a), sans limite, sans se lasser. Pour lutter contre lui, nous devons trouver un moyen de nous renforcer. Et comment ? Il faut renforcer notre Enouna (confiance en Dieu). Et notre Emouna est basée sur la sortie d'Egypte. Comme le Alchikh écrit que les 10 plaies contiennent toutes les forces de la nature.

5-6. Hachem s'est-il joué des Égyptiens où ceux-ci se sont joués de nous?

Pharaon a pensé qu'il nous « promenait » et a dit de partir aujourd'hui pour revenir le lendemain, et il pensait se moquer de nous. Mais que dit Dieu? « Afin que tu racontes à ton fils et au fils de ton fils ce dont j'ai abusé des Égyptiens » (Chemot 10: 2). Et apparemment, Pharaon a abusé de nous, quand il disait à Moïse « je libérerai le peuple », et le moment venu, il disait non, seuls les hommes partiraient, ou bien ils partiraient sans moutons, etc. Est-ce lui donc qui nous a maltraités? Mais la vérité était que Dieu voulait nous garder jusqu'à ce que nous voyions les dix fléaux afin que nous sachions que son royaume domine tout et qu'il n'y a rien d'autre que lui. Seulement, qui peut endurer dix plaies? De tels coups. Qu'est-ce que Dieu a fait? Il a fait ressentir à Pharaon comme si c'était lui qui nous maltraitait, et quand une personne abuse de son ennemi, il ne se fatigue pas, et même s'il souffre lui-même, il est prêt à continuer. Il ne savait pas qu'il était l'intermédiaire pour que

Dieu puisse dévoiler sa puissance. Extraordinaire !

6-7. Quoi manger la veille de Pessah qui a lieu Chabbat ?

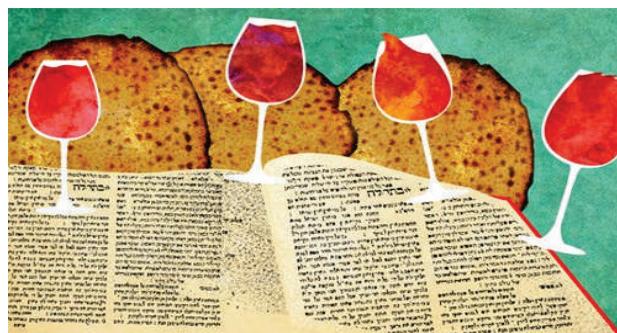
Avec la permission de notre maître, le Roch Yechiva. Certainement qu'il dira les lois de Pessah, nous en dirons donc que quelques points. Rav Ovadia a écrit dans le Hazon Ovadia (p262) comment s'organiser ce Chabbat. Il propose de ne pas manger de pain ni Hamets. On mangerait que des matsots. Et comment ? Le Rambam écrit (lois Hamets et matsa, chap 6, loi 12) que celui qui mange de la matsa la veille de Pessah mérite des coups. C'est pourquoi le Rav Ovadia a demandé de faire cuire à l'eau ou frire ces matsots pour qu'elles soient autorisées à la consommation la veille de Pessah. Il autorise à manger de la matsa normale le soir de Chabbat. En réalité, il y a 3 avis pour l'interdiction de consommation de matsa la veille de Pessah. Certains Rishonims pensent que dès le coucher du soleil de la veille, on ne peut plus manger de la matsa, certains n'interdisent que dès que le Hamets devient interdit, et certains interdisent dès le matin du 14. Deux avis sur trois autorisent donc de manger de la matsa la veille au soir, donc le vendredi soir. On pourrait donc faire motsi, vendredi soir, sur de la matsa normale, et réciter le birkate. En effet, ce serait comme à Pessah, où il n'y a rien d'autre et la matsa remplace le pain. Et le samedi matin, il faudra manger de la matsa cuite ou frite. L'après-midi, on pourrait manger de la matsa achira (à l'orange, au vin...) et dans le doute, on récitera dessus mezonote et Al hamihya. C'est ainsi qu'on fait dans les hôtels où les bases militaires. Là-bas, on ne peut pas tolérer la consommation de pain durant ce Chabbat, ce serait trop dur à gérer. On leur propose 3 types de matsa pour ce Chabbat particulier : matsa cuite, frite ou achira.

7-8. Autre solution

Mais, dans nos communautés, personne n'accepterait de manger des matsots la veille de Pessah, ni cuites, ni frites. Certains n'en mangent pas depuis le début du mois, et ils n'envisageraient pas d'en manger la veille de Pessah. C'est pourquoi j'ai proposé une autre solution. Évidemment, les repas seront préparés en mode cacher pour Pessah. Et les ustensiles seront également ceux de Pessah. Mais, ils mangeront du pain, des pitots. Ils utiliseront des couverts jetables. Ils utiliseront des pitots car cela s'émette moins. Ils mangeraient normalement, puis lèveraient la nappe jetable avec tout ce qu'elle contient dans la benne à ordures. Ils conserveront les pitots restantes pour le lendemain.

8-9. Le matin et l'après-midi

Le matin, l'habitude est de prier au nets (lever du soleil), pour rentrer faire le kidouch tôt. En général, les gens préparent un plat de poisson et un plat de daf. Et j'ai conseillé de manger les pitots avec le poisson le matin. Ils essayeront de terminer le pain restant. S'ils n'y parviennent pas, ils le jettent aux toilettes. Et notre maître Chlita préféré jeter dans la baignoire. Seulement, il faudra s'assurer que rien n'est resté en surface. Il est préférable de prévoir la bonne quantité de pain pour ne rien laisser. Et la daf cacher pour Pessah devrait être conservée pour Seouda Chelichit, avant la dixième heure de la journée. Ils prioront Minha plus tôt, mangeront sans pain car cela n'est pas obligatoire. Et s'il veut faire mieux, il boira 86 ml de vin et se rassasier du repas. S'il a faim, après cela, il pourrait manger des fruits, mais pas trop. Ainsi il consommerait du pain et non de la matsa, sans problème. C'est très simple. Et chacun choisira la solution la plus adaptée.



Petite définition de l'éducation d'après la Thora

On a la chance de vivre la fête de Pessah et le Seder est à peine passé que j'ai pensé vous faire partager un enseignement d'un de nos maîtres au sujet de l'éducation. En effet, ces jours, de demi-fête sont l'occasion d'entretenir avec nos enfants un dialogue. Ce n'est pas fortuit que les Sages de mémoire bénies ont institué le "Ma Nichtana" le jour du Seder car Pessah est avant tout la fête de la transmission de valeurs à la nouvelle génération. Donc, si tout le long du Seder on a parlé EDUCATION il serait intéressant de connaître le point de vue d'un grand de la Thora: Rav Moché Feinstein Zatsal sur le sujet. Il écrit dans une responsum (Yoré Déa 3/76) envoyée, il y a 50 ans, ces mots, en traduction libre.

"Pour ce qui est de la réussite dans l'éducation et comment se comporter avec nos enfants: il n'y a pas de principe! Tout dépend de la nature de l'enfant qu'Hachem nous a octroyé. Généralement il faut aller de la manière douce et exceptionnellement vers la manière dure. De cette manière, les enfants comprendront plus tard que c'était pour leur bien car ils entendront que c'était aussi la volonté d'Hachem (.) Le principe général c'est d'éduquer son fils (fille) dans la foi en Hachem et de sa Thora, de lui démontrer que tout ce que les parents lui donnent est un cadeau du Ciel! De cette manière il acquerra l'amour d'Hachem car il acceptera ses parents comme des envoyés du ciel qui lui ont été offerts ! A ce moment l'enfant aura le bénéfice de l'amour de ses parents et il acceptera leurs demandes. Il n'aura pas besoin de punitions car il comprendra que c'est pour son bien. Pour la bonne réussite il faudra veiller à ce que le père et la mère soient sur la même longueur d'onde et aussi beaucoup prier pour la réussite des enfants. Parler Emouna (foi) avec ses enfants commence très tôt dès qu'il a conscience d'avoir des parents et même avant qu'il ne sache parler! " Fin de la lettre du Rav Feinstein Zatsal.

De ces paroles très innovantes on apprendra que de faire savoir à son jeune fils/fille que toutes les bontés qu'on lui prodigue proviennent du Ribono Chel Olam - c'est lui le vecteur de tout le bien sur terre - l'enfant

appréhendra qu'il existe un partenariat entre ses parents bien aimés et le Créateur! C'est-à-dire qu'il comprendra que les choses fondamentales de son existence sont liées avec Hachem et sa Thora et que ses parents font AUSSI parti du plan divin.

Guérir par la Matsa ?!

Le Saint Zohar appelle la Matsa : " Nahama de himnouta " : le pain de la foi et aussi le " pain de la guérison " (2^e Partie 183 : 3^e partie 251). D'après le Zohar, la Matsa n'est pas seulement le souvenir de la sortie de l'esclavage, c'est beaucoup plus. C'est une manière d'accéder de nos jours à la guérison de nos maux spirituels et d'accéder à la foi en Dieu !

Peut-être qu'on peut expliquer ce phénomène de Foi/Guérison d'une manière simple. C'est que notre renforcement dans la foi amènera la guérison, sur beaucoup des peines que la vie peut procurer! De plus, il est très intéressant de savoir que la Matsa c'est la seule Mitsva qui soit liée avec la nourriture. En effet, lorsque le Temple de Jérusalem existait la Mitsva, de manger des korbanoth (sacrifices) pour les Cohen et les propriétaires des animaux. Depuis, il n'existe plus de Mitsva liée avec les aliments. Par exemple à Shabbat, bien manger c'est une imposition des Prophètes pour faire que le Shabbat soit un " Délice ", mais l'alimentation en elle-même n'est pas Mitsva !

On peut expliquer le fait que la Matsa s'appelle " le pain de la Emouna " du fait que tout au long de la soirée du Seder on raconte la longue histoire de l'esclavage puis les plaies et enfin la sortie d'Egypte. Tout cela au moment où la Matsa est posée à table. De plus, au moment où l'on raconte la Haggada on doit découvrir les Matsoth. Donc c'est bien une manière de faire " rentrer " dans nos Matsoth tous ces concepts très élevés. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que l'on mange la Matsa à la fin de la Haggada. De plus cette même nuit on mangera le Marror/herbes amères en souvenir du labeur égyptien puis le " sandwich " de la Matsa et du marror en souvenir du sacrifice de l'agneau Pascal. Tout ce grand cérémonial pour faire " rentrer " dans notre corps tous ces concepts élevés et par là nous faire acquérir un haut niveau de foi et croyance.

Cependant il faut savoir que l'obligation de manger de la Matsa c'est uniquement le 1er jour (Choul'han Arou'h 475.7) en Israël et le 1er et 2ème jour (décret des rabanims) en diaspora, les autres journées de Hol Hamoéd, il n'existe pas de Mitsva de manger de la Matsa. Mais durant, tous les jours de Pessah il sera interdit de manger du " Hamets ", cependant, quelqu'un qui a du mal à digérer les Matsoth, pourra se nourrir autrement. La Mitsva de manger la Matsa c'est précisément le premier soir comme il est écrit : "Le soir vous mangerez des Matsoth ". Le Hoq Yaakov explique que la Matsa de la semaine de Pessah ressemble à ce que l'on retrouve pour l'abattage rituel de la viande ! En effet, en jour ouvrable il n'existe pas de Mitsva de manger de la viande Cachère . Uniquement celui qui veut manger un bon steak est obligé de demander à son boucher de la viande qui a été abattue suivant le rituel mais il ne pourra pas manger de la viande tuée par une décharge électrique. De la même manière, à Pessah, quelqu'un qui veut manger du pain ne pourra pas en manger, il consommera uniquement de la Matsa !

On conclura que le Gaon de Vilna (Maassé Rav) chérissait beaucoup cette Mitsva de la Matsa et considérait par contre que même s'il n'existe pas d'obligation de manger de la Matsa les sept jours de fête, il reste que celui qui en mange accompli une Mitsva ! Dans le langage des Yéchivots cela s'appelle " Mitsva Quiyoumit " c'est-à-dire que si tu en manges tu accomplis une Mitsva mais si tu n'en mange pas tu n'as pas fait d'infraction, à l'instar du Talit Quatan où il n'existe pas d'obligation de le porter sous ses vêtements, mais celui qui le porte accomplit une Mitsva !

Le chant (Chira) de la délivrance...

Pessah c'est le temps de notre délivrance et on continuera sur la même lignée. Il s'agit d'une jeune fille, Chira, âgée de 18 ans, qui habite le pays où Hachem a les yeux fixés depuis le début de l'année jusqu'à la fin! Notre jeune fille fera un grand processus de Techouva pour se rapprocher de la Thora et des Mitsvots. Or les parents de Chira ne le voient pas du même œil! Les parents éloignés de la thora commencèrent à lui faire toutes sortes de réprimandes, et le jour du Shabbat par exemple alors que Chira avait préparé la Plata de Shabbat et avait reçu le Shabbat un des membres de la famille débranchait la plaque de cuisson pour embêter Chira! Devant toutes ces invectives, tensions et réprimandes Chira tenait bon, quelquefois elle pleurait quand même toute seule dans sa chambre. Seulement arriva l'âge du Chidoukh, des rencontres. Chira attendait beaucoup de son mariage: faire sa vie avec un bon Bahour Yéchiva avec de bons traits de caractères: tout ce qu'elle espérait!

Les parents prêtèrent attention aux dernières intentions de leur fille et un soir le père prit sa fille à part et lui dit: " J'ai entendu que tu cherches comme parti un Bahour Yéchiva qui a fait Téchouva. Sache qu'il ne franchira pas le seuil de ma maison! C'est préférable que tu abandonnes tes idées rétrogrades... Choisis un jeune qui nous ressemble ".

Les parents étaient originaires du sud de la Russie traditionnalistes et c'est TOUT. " Au maximum qu'il fasse le Kidouch alors que la télé est allumée! ". Chira entendit ces paroles dures, son père ne recevrait pas son Nathan et c'était terrible pour elle! Le fait de devoir couper les ponts avec ses parents étaient très difficile... Elle s'engouffra dans sa chambre et pleura à gros sanglots et fit une prière très authentique au Ribono Chel Olam: Lui seul peut la sauver! Après quelques jours, le père de famille prend son téléphone et contacte sa femme. Or, il n'a pas fait attention et se trompe dans la numérotation. A peine le combiné de l'autre côté du fil se souleva que le père commence à parler à sa femme supposée en patois du sud de la Russie... Après quelques mots une dame lui coupe la parole. Or incroyable, la femme qui lui a répondu était du même coin que le père. Elle lui a donc répondu dans le même dialecte!. Le père s'excusa et s'apprêtait à raccrocher quand il lui demanda de quelle famille elle était issue. Elle lui répondit et après ils commencèrent une discussion de choses et d'autres jusqu'à ce que le père lui raconte les problèmes avec sa fille qui cherchait à se marier alors qu'elle avait fait Téchouva. La femme au bout du fil répondit: «C'est étrange j'ai tout juste le même problème avec mon fils... la Téchouva est un problème partagé par de nombreuses familles...! Le père dit à cette mère tourmentée :"Et si on présentait nos deux enfants ?" La requête fut acceptée et de suite le père demanda à parler à Chira en lui annonçant qu'il avait un parti pour elle. La fille pensait que son père se moquait d'elle et qu'il voulait lui présenter un des beaux-gosses de Tel Aviv ou de Raanana: chose qu'elle ne voulait ABSOLUMENT PAS! Mais le père l'a rassurée et lui dit qu'il avait une perle rare à lui présenter: un Bahour Yéchiva qui a un parcours identique au sien et provient de la même communauté. Les deux familles firent les présentations et Chira sortit ravie de la rencontre. Elle a eu ce qu'elle recherchait de toute son âme, faire sa vie avec un élève des Yéchivots qui a de bons traits de caractères! Les deux se marièrent, il y a plus d'une dizaine d'années, vivent heureux quelque part à Holon, au pays où coule le lait et le miel et sont les parents d'une belle descendance... De plus, le jeune est accepté dans la famille de sa femme! Tout cela à cause, ou plutôt grâce, à une mauvaise numérotation de téléphone... N'est-ce pas que cette histoire ressemble un petit peu à la sortie d'Egypte avec le père à la place de Pharaon qui activera, sans le vouloir, la délivrance de sa fille (qui ressemble au Clall Israel)...

Hag Saméah pour tout le Clall Israël

Shabbat Chalom et à la semaine prochaine, Si Dieu le Veut.

David Gold - Sofer écriture ashkénaze et écriture sépharade

Prendre contact au 00 972 55 677 87 47 ou à l'adresse mail 9094412g@gmail.com

Une bénédiction pour Hana fille de Sultana pour la recherche d'un très bon Chidouh.

Léilpiï Nichmat de Reb Moché Ben Leib (Reich) Zatsal (Villeurbanne/Erets Israel)



sous la direction
du Rav Israël
Abargel Chlita

Haméir Laarets

- Apprendre le meilleur du Judaïsme -

Pessah
5781
|96|

Parole du Rav



Parfois si un bébé pleure, on le prend, mais il ne se calme pas. Un adulte le prendra, qui connaît bien les enfants et en quelques secondes il se calmera et dormira jusqu'au matin. On se demande : "Qu'est-ce que cette ségoula ? Qu'est ce qu'il lui a fait ?"

Un homme qu'il soit stressé ou pas, émet de la tension sans s'en rendre compte. Un bébé est très pur. Lorsqu'on le porte, il ressent les vibrations. Si celui qui le porte est stressé, ce stress l'influence et il hurle. Sa mère est stressée, il est déjà tard et elle n'a pas dormi car elle est avec lui. Également pour son père qui est occupé à plusieurs choses. Mais si l'un d'eux est vraiment pondéré et calme, complètement serein de l'intérieur, sa sérénité se transmettra immédiatement. Je me rappelle lorsque nos enfants sont nés, dans plusieurs situations où ils pleuraient, mon père prenait l'enfant dix secondes et les pleurs s'arrêtaient. Le secret : Le flux sanguin, même dans les choses simples regardez le chemin que ça engendre !

Alakha & Comportement



Le décompte de l'omer est une prescription de la Torah nous demandant de compter chaque jour pendant sept semaines, à partir du deuxième jour de Pessah au soir jusqu'à la fête de Chavouot. Le moment pour commencer à compter est à la sortie des étoiles.

En règle générale dans les synagogues, le compte est réalisé à la fin de la prière d'arvit. Le compte doit être réalisé debout. Les rabbanim jugent préférable de le faire en présence d'un minyan, après l'officiant qui le récitera à voix haute, car le risque d'oubli ou d'erreur est moindre. Si on a oublié de compter la nuit, on fera le compte du Omer pendant le jour, sans dire de bénédiction. Si on a oublié de compter la nuit et le lendemain aussi dans la journée, on n'aura plus la possibilité de continuer le compte en récitant la bénédiction. Les femmes sont exemptées du compte de l'omer, elles pourront compter, sans bénédiction si elles le désirent.



Le 7ème jour de Pessah et ses Ségoulates



Le 7ème jour de Pessah n'est pas une fête à part entière (comme Chémini Atséret qui est à la fin de Souccot une fête en soi). En fait, ce jour-là est considéré comme la signature de la fin de Pessah, c'est pour cela qu'il n'a pas de nom propre, qu'il est appelé en fonction de Pessah. C'est la raison pour laquelle nous ne récitons pas la bénédiction de "Chéhéyanou" ce soir-là car nous avons déjà bénî la nouvelle fête le premier jour.

Pourquoi ? : Le premier jour de Pessah le peuple d'Israël est sorti d'Egypte mais tant que les égyptiens étaient encore vivants, il restait une possibilité de poursuivre les enfants d'Israël et donc leur libération était incomplète. C'est seulement le 7ème jour où les égyptiens se sont noyés dans la mer, qu'ils ont vraiment été libérés de l'emprise de leurs bourreaux et cela conclut l'épisode commencé à la sortie d'Egypte. Lorsque Pharaon a renvoyé les enfants d'Israël c'était pour une durée de trois jours comme lui avait demandé Moché Rabbénou. Après trois jours, les espions sont venus l'avertir (ils ont voyagé pendant trois jours de retour) que les juifs ne voulaient pas revenir en Egypte. Pharaon a décidé de rattraper Israël pour le ramener en esclavage le 6ème jour suivant la sortie du peuple d'Israël et il est arrivé avec toute son armée derrière les camps d'Israël le 7ème jour. Toute la nuit, une nuée de feu a séparé le camp égyptien du camp hébreu et a intercepté toutes les flèches, les

pierres...qu'ils envoyait vers les enfants d'Israël. Au matin du 7ème jour, Akadoch Barouh Ouh a fait un grand miracle pour son peuple : "L'ouverture de la mer rouge". Hachem a ouvert devant eux les eaux de la mer tumultueuse et a rendu le sol humide sec, les eaux se sont levées comme des murs à droite et à gauche et tout le peuple est entré dans la mer sur un sol sec comme écrit dans le verset : «Les enfants d'Israël entrèrent au milieu de la mer, dans son lit desséché, les eaux se dressant en muraille à leur droite et à leur gauche»(Chémot 14.22). A la vue des enfants d'Israël traversant la mer, les égyptiens sont eux aussi entrés dans la mer, comme il est écrit : «Les Égyptiens les poursuivirent et tous les chevaux de Pharaon, ses chars, ses cavaliers, entrèrent à leur suite au milieu de la mer»(Chémot 14.23).

Le midrach (Chémot Rabba 22.2) raconte que lorsque le dernier des juifs est sorti de la mer, le dernier des égyptiens y est entré. C'est à cet instant précis où tous les égyptiens étaient au milieu des eaux qu'Akadoch Barouh Ouh a fermé sur eux la mer et les a noyés comme mentionné dans le verset : «Les eaux, en refluant, submergèrent chars, cavalerie, toute l'armée de Pharaon qui était entrée à leur suite dans la mer; pas un d'entre eux n'échappa»(Chémot 14.23). Après avoir vu ce miracle extraordinaire le peuple d'Israël a entonné la "Chirat Ayame", pour commémorer ce miracle exceptionnel de l'ouverture de la

>> suite page 2 >>

Photo de la semaine



Citation Hassidique



Parce que tu as fait une telle demande, parce que tu n'as pas demandé : de longs jours, des richesses, la vie de tes ennemis, mais seulement l'intelligence afin de savoir rendre la justice, j'acquiesce à ton désir je te donne un tel esprit de sagesse et d'intelligence, qui n'a pas existé avant toi ni qui existera après toi.

Mais je te donne, de plus, ce que tu n'as pas demandé: la richesse et la gloire, qu'aucun roi n'égalera, pendant toute la durée de ta vie. Et si tu marches dans mes voies, fidèle à mes lois et à mes préceptes, comme a fait David, ton père, je prolongerai tes jours.

Livre des Rois 1 Chapitre 3

La grande sainteté de Chabbat Agadol

mer et de la noyade des ennemis d'Israël nous célébrons le 7ème jour de Pessah en lisant dans le Sefer Torah le passage de la traversée de la mer rouge et les les versets extraordinaires de la "Chirat Ayame": "Aze Yachir Moché oubéné Israël...."

Nos sages de mémoire bénie nous expliquent qu'il y a eu dix miracles au moment de la traversée de la mer.

Premier miracle: Ouverture de la mer qu'Hachem a réalisée pour le peuple d'Israël pour leur prouver son attachement à eux.

Deuxième miracle : Les eaux se sont transformées en murailles de part et d'autre des enfants d'Israël et ont fait comme un toit au-dessus de tout le peuple.

Troisième miracle : Le toit qui a été fait par les eaux ne coulait pas comme dans une grotte mais était dur comme du béton.

Quatrième miracle : Le sol sous les pieds des enfants d'Israël était lisse comme du carrelage alors que pour les égyptiens il était maléable comme de la boue.

Cinquième miracle : Après l'entrée des égyptiens, l'eau s'est transformée en blocs de glace tombant sur les ennemis d'Israël comme des pierres.

Sixième miracle : Les murs de glace n'étaient pas lisses et faits d'un bloc mais ressemblaient à des murs en mosaïque pour le plaisir des yeux des enfants d'Israël.

Septième miracle : La mer a été partagée en douze chemins pour douze tribus, Chacun son propre chemin. C'est en allusion dans le mot Zé de "Zé é-li véanvou", la valeur numérique de Zé égal au chiffre douze.

Huitième miracle : Les murs de glaces étaient transparents cela permettait aux people de se voir pour atténuer son angoisse pendant la traversée.

Neuvième miracle : Lorsque quelqu'un avait soif, il tendait sa main vers le mur et l'endroit se transformait en sorte de "robinet" d'où sortait de l'eau non pas salée mais potable comme de l'eau de source.

Dixième miracle : Une fois que la soif avait été étanchée le mur reprenait son aspect de bloc de glace au milieu de la mer.

Nos maîtres expliquent qu'il existe deux choses qui sont difficiles à réaliser comme l'ouverture de la mer rouge: la subsistance



de l'homme et la chance de trouver sa moitié. Ces deux choses sont très difficiles autant que l'ouverture de la mer. Il est bien clair que nos sages ne nous parlent pas d'une difficulté d'ordre physique, Hachem

Itbarah peut faire tout ce qu'il veut et rien n'est difficile pour lui puisque qu'il a créé le monde et qu'il Lui appartient. Donc, transformer une mer houleuse en terrain sec n'est pas un problème pour Hachem mais c'est une difficulté au niveau spirituel. Alors quel rapport existe t-il entre la subsistance de l'homme, la recherche de sa moitié et l'ouverture de la mer ?

Au moment où Akadoch Barouh Ouh a voulu ouvrir la mer devant les enfants d'Israël, des anges accusateurs se sont levés contre eux. Ils ont dit : « Maître du monde, ta ligne de conduite est de juger le monde avec droiture et vérité. En suivant la vérité, les enfants d'Israël ne méritent pas d'être sauvés puisqu'ils étaient eux aussi des adorateurs d'idoles au même titre que les égyptiens. Alors pourquoi tu les laisses vivre alors que tu noies les autres ? » Etant donné que les accusateurs avaient entièrement raison, Hachem a éprouvé de la "difficulté" à les convaincre et a fait traverser le peuple malgré tout.

C'est pareil pour la subsistance et le conjoint. Lorsqu'une personne faute et fait de très graves péchés, elle inscrit des taches et des fissures dans les mondes d'en haut. Au moment où Hachem décide de lui envoyer sa Parnassa ou son conjoint ce qui a été décidé depuis la création du monde, des anges créés par ces taches demandent à Hachem d'être droit dans son jugement et de ne pas accéder à la requête de la personne à cause de ses fautes. Dans la mesure où Hachem est droiture et vérité, il doit vaincre ces accusateurs au même niveau que les accusateurs de la mer pour donner à la personne sa Parnassa et son conjoint.

“La raison de la création de monde par Hachem Itbarah était les futures âmes du peuple d'Israël”

Par contre le 7 ème jour de Pessah est une période de bonté divine pour les enfants d'Israël où la personne demande la réussite complète malgré les dénonciateurs, bien qu'ils veuillent "empêcher" de déverser sur elle des bienfaits. Hachem dans sa grande miséricorde lui enverra la subsistance avec abondance et lui fera trouver sa moitié choisie depuis les six jours de la création. Car le 7 ème jour de Pessah Hachem a vaincu tous les détracteurs d'Israël et a ouvert les voies favorables à son peuple. A nous d'utiliser ce jour pour nous rapprocher de notre père céleste afin qu'il fasse taire les accusateurs se levant contre nous.

"כִּי קָרֹזֶב אֵלֶיךָ הַדָּבָר מְאֹד בְּפִיד יְבָלָבָבָךְ לְעִשְׂתָה"



Connaitre la Hassidout



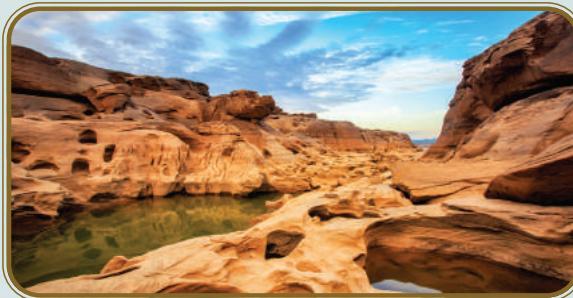
L'étude du Tanya pour détruire les Klipotes

Ce livre est la sagesse divine de l'intériorité, c'est la Torah écrite de hassidout, tous les fondements d'une véritable perspective de vie dépendent de ce livre. Celui qui mérite d'étudier l'ensemble du Tanya, obtiendra une explication et une compréhension sur la façon dont il est possible de profiter de chaque moment de notre vie dans ce monde, afin d'acquérir notre part véritable et authentique dans le monde à venir.

Le Baal Atanya a fait une promesse incroyable. Tout homme qui prend sur lui d'étudier le Tanya; indépendamment de l'aspect de l'amélioration des vertus dont il a besoin, le Baal Atanya le conduira par la main jusqu'à sa vraie destinée. Celui qui le mérite, verra après cent vingt ans, combien le Baal Atanya a été capable de faire pour lui.

Le Rav ouvre le livre avec le mot "Tanya", nous l'avons déjà mentionné dans l'introduction, qu'en vérité, ce mot n'est pas écrit dans la section citée de la Guémara (Nidda 30b). En fait, il est écrit là-bas : «Rabbi Samlaï explique». Le Tsémah Tséddek explique qu'il y a une Klipah (écorce des forces obscures) appelée "Eitan", nommée selon le fleuve Eitan. Une génisse était décapitée, à cause du cadavre d'une personne tuée trouvée entre deux villes et dont on ne trouvait pas l'assassin. Il fallait, mesurer la distance entre deux villes et dans la plus proche du cadavre, il incomba aux anciens de prendre une génisse et de lui briser la nuque dans la vallée; de sorte qu'il n'y ait pas de colère divine contre cette ville. Les anciens de cette ville prenaient une génisse et la décapitait sur le bord du fleuve à un endroit qui n'avait jamais été utilisé pour le travail

ou la plantation, un endroit où la bénédiction n'existe pas. Cette Klipah s'attache exclusivement aux grands érudits en Torah et non aux



gens du peuple en général. Car l'érudit en Torah possède la perspective d'atteindre l'aspect intérieur de la Torah, il a appris le Talmud et ses commentaires et possède les outils nécessaires pour atteindre ce niveau. Quand la Klipah voit qu'il est sur le point d'atteindre le niveau, elle l'en empêche, pour qu'il ne remplisse pas cet objectif.

Le livre du Tanya possède la capacité d'écraser cette Klipah et de la fragmenter. C'est pourquoi le Baal Atanya a commencé son livre avec le mot "Tanya". Il a voulu transformer la Klipah de "Tanya" en fondation comme il est écrit : «et vous géants, fondements de la terre»(Mikha 6.2) qui fait référence aux Tanaïmes. Il renversa l'écorce vers le royaume de la sainteté comme il est écrit «la justice est comme un torrent qui ne tarit pas!»(Amos 5.24), pour accomplir le verset : «Fortifie ta demeure ! Pose ton nid sur le rocher !»(Bamidbar 24.21). Heureux est l'homme qui est un expert sur chaque mot et chaque lettre de ce livre saint, car c'est de cela que l'assistance divine dépend, dans l'inspiration divine.

Ce chapitre traite de trois sujets :

- 1) Quel est le niveau d'un Bénoni.
- 2) Chaque Juif détient deux âmes : une âme divine et une âme animale.

Ce chapitre expliquera que même les bons traits qui sont inhérents à tout le peuple d'Israël par nature, comme la miséricorde ou la bonté, viennent de l'âme animale. Toutefois, dans la Iguéret Numéro douze, l'Admour Azaken écrit que les Juifs par nature sont miséricordieux et généreux par la nature de leur âme divine. Le Rabbi de Loubavitch a écrit sur cette apparente contradiction qu'en fait, les deux avis sont

vrais, et que nous avons besoin des deux, c'est à dire de la miséricorde et de la bonté qui proviennent de l'âme animale mais aussi de ces vertus découlant de l'âme divine. 3) Le Rav parlera des âmes des nations du monde. Après avoir compris ce qu'est l'âme d'un gentil, nous pourrons comprendre correctement la vraie valeur de l'âme juive.

Il est rapporté dans la Guémara (Nidda fin du chap 3) : «Avant qu'un bébé Juif quitte le ventre de sa mère, on lui fait prêter serment, comme il est écrit : «j'ai juré qu'en mon honneur tout genou ploiera et toute langue prêtera serment»(Yéchayaou 45.23), "tout genou ploiera" évoque le jour du décès de l'homme comme il est écrit : «Devant lui s'inclineront ceux qui descendent dans la poussière»(Téhilimes 22.30) et "toute langue prêtera serment" renvoie au jour de la naissance. Quand un homme quitte ce monde, il doit être enterré dans la terre, pour accomplir le verset : «jusqu'à ce que tu retournes à la terre d'où tu as été tiré : car poussière tu fus et poussière tu retourneras»(Béréchit 3.19).

|| suite la semaine prochaine ||

Extrait tiré du livre : Bétsour Yaroum enseignement sur le Tanya-Chapitre 1
du Rav Yoram Mickaël Zatsal



Horaires de Chabbat

	Entrée	sortie
Paris	20:05	21:13
Lyon	19:52	20:57
Marseille	19:48	20:51
Nice	19:41	20:44
Miami	19:20	20:14
Montréal	19:06	20:11
Jérusalem	18:44	19:35
Ashdod	18:41	19:39
Netanya	18:41	19:38
Tel Aviv-Jaffa	18:41	19:31

Hiloulotes:

- 15 Nissan: Itshak Avinou
- 16 Nissan: Lévy fils de Yaakov Avinou
- 17 Nissan: Rabbi Méir Abouhasséra
- 18 Nissan: Rabbi Sassonne Farssiado
- 19 Nissan: Rabbi Ménahem Zamba
- 20 Nissan: Rabbi Hai Gaon
- 21 Nissan: Rabbi Chmouel Chapira

NOUVEAU:

Nouveau!

Les livres d'Haméir Laarets
En livraison directe
sur toute la France

Sidourimes, Mahzorimes, Paracha, Tanya, Alakhotes, Chants de Chabbat...

Envoi un WhatsApp au : **054.943.93.94**



Histoire de Tsadikimes

En 1728 est né Rabbi Pinhass de Koritz. Alors qu'il était encore jeune, il rédigea des dissertations talmudiques et des écrits alakhiqutes de haut niveau. Rabbi Pinhass tomba sous le charme du Baal Chem Tov et devint l'un de ses plus proches disciples. Le Baal Chem Tov aurait dit de lui : «Une âme comme celle là ne descend dans ce monde qu'une seule fois tous les 500 ans». En 1790, il décida de monter en Erets Israël. Malheureusement en route, arrivé à Chipitovka, il tomba malade et mourut peu de temps après.

Un hassid était marié depuis plus de dix ans et n'avait toujours pas d'enfants. Chaque fête, il voyageait chez son maître le Sabba de Chépoli, il le suppliait de prier pour lui afin qu'Hachem lui donne des enfants. Son Rav repoussait constamment sa demande en disant : «Celui qui désire avancer le moment, se verra repoussé par le moment». Son épouse ulcérée par cette réponse incessante lui demandait : «Pourquoi tu me laisses seule à chaque fête pour aller chez ton Rav alors qu'il ne veut pas te bénir pour avoir des enfants ?»

Lorsque le hassid arriva auprès de son Rav, la fois suivante, il se promit de ne pas le laisser tranquille tant qu'il ne l'aurait pas béni. En arrivant, il trouva son maître concentré dans son étude. Après avoir demandé une bénédiction et s'être vu repoussé encore une fois, le hassid explosa en disant : «Je ne bougerai pas d'ici tant que le Rav n'aura pas promis que j'aurai un enfant !» En entendant cela, le Sabba de Chépoli se mit en colère et il dit : «Je jure par la Torah que tu n'auras pas d'enfants, parce que tu précipites le moment !»

Brisé par ce qu'il venait d'entendre, le hassid rentra chez lui et raconta tout ce qui c'était passé à son épouse. Pour eux le décret du Rav était sans équivoque et l'espoir d'avoir des enfants venait de s'envoler. Quelque temps plus tard, le hassid s'installa dans la ville de Koritz pour ses affaires. Très vite, la réussite frappa à sa porte faisant de lui un des hommes les plus riches de la ville. Dans cette ville, vivait Rabbi Pinhass de Koritz. Il était extrêmement pauvre, car il étudiait la Torah toute la journée. Pessah approchait à grand pas, mais Rabbi Pinhass était complètement démunie. Pas de vin, ni de matsot, ni de laitue et ni la moindre nourriture pour honorer la fête.

Le hassid entendit la détresse de Rabbi Pinhass, il se rendit chez Rabbi Pinhass pour voir l'étendue du problème. La femme du Rav lui expliqua qu'elle

ne possédait pas le moindre sou pour acheter quoi que ce soit pour la fête. Le hassid lui dit : «Je vais acheter tout ce dont vous avez besoin pour Pessah. Mais, ne dites rien au Rav. Je vous demande la permission d'être invité chez vous avec mon épouse le soir du Séder». La Rabbanite accepta avec joie cette proposition providentielle.



La veille de Pessah Rabbi Pinhass se demandait comment se faisait-il que sa femme le laisse tranquille étudier la Torah, alors que la maison était vide. Mais il préféra continuer son étude comme à son habitude plutôt que d'en parler avec elle. Le hassid apporta chez le Rav des matsot, du bon vin, de bons fruits et légumes et tout ce dont il fallait pour passer tous les jours de fête sans manquer de rien. Il apporta également des vêtements pour le Rav et son épouse, il changea tout le mobilier de la maison et para les lits de draps de soie. Il amena des grandes bougies afin que la maison de Rabbi Pinhass soit pleine de lumière pendant le Séder.

Après la prière du soir Rabbi Pinhass rentra et chez et découvrit la grande surprise, lui qui s'attendait à une maison et un ventre vides. Quelques minutes plus tard le hassid arriva avec son épouse et la Rabbanite expliqua alors toute l'histoire au Rav. On commença le Séder dans une joie incommensurable, le visage du Rav était lumineux comme celui d'un ange. Arrivé au repas après avoir raconté la Aggadah, Rabbi Pinhass était tellement joyeux de vivre cette délivrance de la sorte qu'il demanda au hassid : «Tu t'es tellement dérangé en nous honorant et en nous réjouissant ce soir, demande moi tout ce que tu désires»

Le hassid raconta son malheur de ne pas avoir d'enfant, ainsi que le décret du Sabba Kaddicha de Chépoli. Lorsqu'il eut terminé son récit, Rabbi Pinhass se leva et jura en disant : «Si je possède un mérite dans le ciel, je jure par notre sainte Torah que cette année, tu auras le mérite d'avoir avec ton épouse un garçon en bonne santé». A cet instant dans le ciel, un grand tumulte se passa. Deux serments de deux tsadikimes de vérité se présentaient l'un contre l'autre. En définitive, on examina le livre des tsadikimes et on constata que Rabbi Pinhass n'avait jamais juré tout au long de sa vie, même pour quelque chose de vrai, on décida donc d'accomplir sa promesse. Cette même année, le hassid et son épouse eurent un garçon comme l'avait promis le Rav.

Pour recevoir le feuillet ou dédicacer un numéro contactez-nous:

+972-54-943-9394

Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza

Bet Amidrach Haméir Laarets

Tel: 08-374-0200 • Fax: 077-223-1130

www.hameir-laarets.org.il/fr | office@hameir-laarets.org.il

En vertu de l'article 46 possibilité de remboursements d'impôt sur les dons

 hameir laarets

 054-943-9394

 Un moment de lumière